



Assemblée parlementaire de l'OTAN

COMMISSION SUR LA DIMENSION CIVILE
DE LA SECURITE

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :
INSTAURER LA SECURITE ET PROTEGER
LES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES

RAPPORT

Joëlle GARRIAUD-MAYLAM (France)

Rapporteure

Sous-commission sur la gouvernance démocratique

TABLE DES MATIERES

I.	INTRODUCTION	1
II.	L'APRES-BEN LADEN OU LA FACE CHANGEANTE DU TERRORISME INTERNATIONAL	2
A.	LA METASTATISATION D'AL-QAIDA	2
B.	UNE MENACE EXAGEREE ?	4
C.	LES NOUVEAUX RISQUES ET DEFIS DU TERRORISME INTERNATIONAL	5
D.	LE DEFI DU TERRORISME DE L'INTERIEUR.....	8
III.	LES REPONSES FACE A L'EVOLUTION DE LA MENACE	9
A.	LES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME.....	10
B.	LES FORCES D'OPERATIONS SPECIALES.....	12
C.	LES DRONES	13
D.	LES MESURES DE DEFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL	14
E.	LA DERADICALISATION	16
IV.	LES STRATEGIES DE L'OTAN ET DE L'UE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME.....	19
V.	CONCLUSIONS	21
	BIBLIOGRAPHIE	24

« Un peuple prêt à sacrifier un peu de liberté pour un peu de sécurité ne mérite ni l'une ni l'autre », Benjamin Franklin

I. INTRODUCTION

1. La montée de ce que l'on appelle « l'Etat islamique d'Iraq et du Sham » (ISIS), également connu sous le nom de Daesh, a une fois de plus propulsé la menace terroriste au sommet des préoccupations mondiales. D'une certaine manière, le phénomène du terrorisme a toujours fait partie de l'histoire du monde, mais le degré d'alerte dans la communauté internationale fluctue énormément. A la suite des attentats du 11 septembre 2001 contre les Etats-Unis – ainsi que ceux commis par la suite à Istanbul, Londres et Madrid – pour la première fois, une entité non étatique était déclarée ennemi direct. Une campagne militaire a été lancée contre al-Qaïda et ses partisans en Afghanistan. Un large éventail de mesures ont été mises en place aux niveaux national, régional et mondial, à la fois pour renforcer nos défenses et pour traquer les chefs de groupes terroristes où qu'ils soient. L'efficacité de ces efforts a culminé avec l'élimination d'Oussama Ben Laden, poussant sans doute une partie de la communauté démocratique à se satisfaire de l'action menée en lui conférant une fausse impression de sécurité.

2. Les mesures de lutte contre le terrorisme, ainsi que les événements récents tels que le « printemps arabe » ont engendré de profonds changements dans la nature de la menace terroriste. Cette dernière évolue et s'adapte aux nouvelles circonstances. L'al-Qaïda du 11 septembre n'existe plus. Tout d'abord, al-Qaïda n'a jamais été vraiment centralisé, et sa grande réussite a été de prêter son nom à diverses organisations extrémistes locales et régionales. Mais aujourd'hui, même ce maigre degré de centralisation a diminué. Le nom d'al-Qaïda est désormais utilisé par un certain nombre d'organisations satellites qui se sont multipliées dans la région, depuis la frontière afghano-pakistanaise jusqu'à l'Afrique de l'Ouest. Le programme de ces organisations est principalement local et axé sur les luttes confessionnelles. L'impression qu'elles donnent est de manquer de motivation et/ou de ressources pour fomenter de véritables attentats terroristes contre « l'Occident ». Il n'en reste pas moins que ces organisations – notamment des groupes comme l'ISIS et al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) – représentent des menaces pour la sécurité de la communauté euro-atlantique en menant leurs opérations dans des régions voisines de cette dernière, et certaines d'entre elles sont capables de déstabiliser sérieusement les pays les plus fragiles, où une organisation de type al-Qaïda « à l'ancienne » pourrait trouver refuge pour projeter des actes violents sur nos territoires.

3. D'autre part, la menace du terrorisme « de l'intérieur », souvent illustrée par les actes commis par des « loups solitaires », devient également de plus en plus sérieuse. La radicalisation de certains ressortissants de la communauté euro-atlantique est une question très préoccupante et, comme le montre le cas d'Anders Breivik, son champ idéologique ne se limite pas au djihadisme violent. La rapporteure souhaite également souligner le fait que les djihadistes violents représentent clairement une minorité dans la population musulmane mondiale : les actes terroristes ne sont pas compatibles avec les valeurs islamiques et sont condamnés avec la plus grande fermeté par les principales organisations musulmanes.¹

4. La complexité de la menace terroriste et les nouvelles tendances mentionnées plus haut oblige la communauté euro-atlantique à revoir et ajuster ses stratégies et ses instruments. C'est une tâche difficile, notamment parce qu'elle doit gagner en efficacité sans pour autant menacer

¹ En septembre 2014 par exemple, les dirigeants de la communauté musulmane de France ont fait une déclaration à propos de la barbarie des extrémistes en Syrie et en Iraq, soulignant qu'ils « dénoncent sans ambiguïté les actes terroristes qui constituent des crimes contre l'humanité et déclarent solennellement que ces groupes, leurs soutiens et leurs recrues ne peuvent se prévaloir de l'Islam. Ces agissements d'un autre âge, tout comme les appels inconsidérés au djihad et les campagnes d'endoctrinement des jeunes, ne sont fidèles ni aux enseignements ni aux valeurs de l'Islam ».

les droits humains et les libertés. Il est capital de trouver le juste équilibre entre les besoins en termes de sécurité et les restrictions budgétaires, mais aussi entre la sécurité et la protection des droits humains et des libertés individuelles. Pour citer un exemple, l'installation de détecteurs dans les ports de départ ou d'arrivée des marchandises constitue une violation du principe de libre-échange car elle ralentit la libre circulation des marchandises. De même, l'utilisation de technologies telles que la vidéosurveillance ou la biométrie pour lutter contre le terrorisme représente une atteinte à la vie privée.

5. Le présent rapport portera sur les aspects multiples et changeants du terrorisme. La rapporteure souligne que l'impression de diminution de la menace terroriste directe qui pèse sur les sociétés euro-atlantiques est sans doute temporaire, car les terroristes se regroupent et explorent de nouvelles tactiques et de nouvelles technologies. En outre, la rapporteure souligne que les méthodes employées par les forces de l'ordre doivent être complétées par des stratégies à long terme de lutte contre la propagation des idéologies extrémistes. Enfin, elle souligne que l'accent sera mis sur l'importance de la mise en place de garde-fous supplémentaires pour s'assurer que les politiques de lutte contre le terrorisme et de déradicalisation ne portent pas atteinte aux libertés et droits fondamentaux.

II. L'APRES-BEN LADEN OU LA FACE CHANGEANTE DU TERRORISME INTERNATIONAL

6. Il est de plus en plus clair pour les observateurs que la décentralisation du terrorisme lié à Al-Qaïda représente un test stratégique comparable à celui suscité par la fin du monde bipolaire (Gallo et Helfstein, 2011). Alors que « l'ancienne » al-Qaïda tirait son orientation idéologique et son leadership opérationnel de la personnalité et des ressources financières de Ben Laden, la nouvelle organisation se caractérise par une hiérarchie beaucoup moins marquée. Son nouveau « Clausewitz » idéologique se dénomme Abu Musab al-Suri (« le syrien »). Ingénieur de formation, cet homme a vécu en France et en Espagne mais l'on ne connaît pas son lieu de résidence actuel ; sa préférence va à la quantité plutôt qu'à la qualité. Dans son manifeste de 1 600 pages publié sur Internet, il prône la création d'un grand nombre de cellules autonomes et encourage le terrorisme du « loup solitaire ». L'idéologie d'al-Suri a été largement reprise par un autre gourou influent des milieux terroristes, l'imam américain d'origine yéménite Anwar al-Awlaki, abattu par une frappe de drone en 2011 (Hirsh, 2013). Comme l'a indiqué Mike Rogers, président de la Commission sur le renseignement de la Chambre des représentants des Etats-Unis : al-Qaïda est en train de se « métastaser » en groupes de petite taille qui représentent un important défi pour la sécurité mondiale.

A. LA METASTATISATION D'AL-QAÏDA

7. L'instabilité des contextes politiques et la fragilité des gouvernements en Afrique, au Moyen-Orient, en Asie centrale et en Asie du Sud offrent des conditions propices au développement d'un extrémisme violent et à l'implantation des organisations terroristes.² Al-Qaïda central, dirigé par Ayman al-Zawahiri, exerce toujours son influence dans les zones tribales du Pakistan administrées au niveau fédéral (ou « FATA »), quoiqu'à un degré moindre depuis les nombreuses actions antiterroristes menées avec succès par les Etats-Unis à l'encontre des chefs d'al-Qaïda. Le centre de gravité se déplace progressivement vers les groupes régionaux affiliés à al-Qaïda, dont les plus importants sont :

² Les groupes cités ne représentent pas la liste exhaustive des organisations qui se livrent à des activités terroristes et/ou d'insurrection dans la région, et dont il est fait état dans le présent rapport. Il s'agit plutôt d'un échantillon des principales organisations aujourd'hui en activité. Les organisations opérant dans les Territoires palestiniens figurent également dans la liste, mais la question complexe palestinienne ne rentre pas dans le cadre du présent rapport.

- al-Qaida dans la péninsule Arabique (AQPA) - installée au Yémen, AQPA est souvent considérée comme l'organisation la plus solide et la plus meurtrière de la nébuleuse al-Qaida ;
- AQMI : basée à l'origine en Algérie, l'organisation vise principalement à remplacer le gouvernement algérien par un régime islamique fondamentaliste, mais a également établi des bases dans la région du Sahel ;
- al-Shabaab : basé en Somalie, ce groupe a été durement frappé par l'action des forces antiterroristes et son chef, Ahmed Abdi Godane, a été tué par une frappe aérienne américaine en septembre 2014 ; il est toutefois toujours en mesure de mener des attaques bien organisées en Somalie et au Kenya, et celles-ci renforcent considérablement la notoriété d'al-Shabaab ;
- Jabhat al-Nosra, également connu sous le nom de Front al-Nosra : c'est l'un des principaux groupes affiliés à al-Qaida, qui combat dans le cadre de la guerre civile en Syrie ;

8. Plusieurs autres organisations importantes coexistent souvent aux côtés d'al-Qaida sans y être officiellement rattachées. Cela inclut :

- l'Etat islamique d'Iraq et du Sham³ (ISIS) : autrefois connu sous le nom d'al-Qaida en Iraq, ce groupe est surtout actif dans l'ouest de l'Iraq et l'est de la Syrie, où il contrôle des territoires, et est en concurrence avec le Front al-Nosra ;
- les talibans d'Afghanistan, un groupe d'extrémistes qui a dirigé le pays de 1996 à 2001 et se livre depuis à des activités d'insurrection à l'encontre des forces de la coalition et des institutions nationales afghanes ;
- les talibans du Pakistan (Tehrik-e-Taliban Pakistan, ou TTP), qui opèrent en dehors des FATA : il est peu probable qu'ils abandonnent prochainement leurs bases, malgré les frappes opérées par l'armée pakistanaise suite à la rupture des pourparlers de paix avec le gouvernement en février 2014 ;
- le réseau Haqqani (HQN) : ce puissant sous-groupe autonome des talibans – classé officiellement il y a peu au rang des organisations terroristes étrangères par le gouvernement des Etats-Unis – contrôle de vastes zones de territoires au Nord-Waziristan et dans les provinces du sud-est de l'Afghanistan ;
- Boko Haram : ce groupe extrémiste violent basé au Nigéria « cherche à renverser le gouvernement nigérian actuel et à le remplacer par un régime fondé sur la loi islamique » (NCTC, 2014), mais a, ces dernières années, étendu ses activités aux pays voisins ;
- le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) : cette organisation extrémiste opérant depuis le Nord-Waziristan visait initialement à renverser le gouvernement ouzbek, mais délaisse aujourd'hui ses cibles purement ouzbèkes pour mener des attaques contre les forces américaines et de la coalition présentes en Afghanistan, ainsi que contre les installations diplomatiques des Etats-Unis en Asie centrale (START, 2008).

9. Tous ces groupes partagent avec les organisations affiliées à al-Qaida le même objectif général d'unir les musulmans dans le but de « renverser les 'régimes non islamiques' qui, selon eux, oppriment la communauté musulmane, de les remplacer par de véritables gouvernements islamiques » et de rejeter toute influence occidentale. Cela dit, les groupes extrémistes radicaux opérant en Asie et en Afrique ne sont pas tous islamistes : l'exemple le plus probant est celui de l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). Basé en Ouganda et opérant dans la région située à la frontière entre la République démocratique du Congo, la République centra-africaine et le Sud-Soudan, ce groupe adhère à une forme radicale du christianisme et a pour objectif de renverser le gouvernement ougandais. Dirigée par Joseph Kony, la LRA commet des attaques violentes sur des populations civiles et enlève des enfants pour gonfler ses rangs (Eichstaedt, 2014). Bien que la coopération entre l'armée ougandaise, les forces de l'Union africaine et les forces spéciales des Etats-Unis ait réussi à affaiblir ce groupe, son chef est toujours en liberté (Biryabarema et Gridneff, 2013).

³ Le « Sham » désigne la Syrie et la région voisine.

B. UNE MENACE EXAGEREE ?

10. L'élimination de Ben Laden et la suppression des dirigeants de « l'ancienne » al-Qaida ont donné à penser que la menace terroriste contre les sociétés occidentales avait diminué et était devenue gérable. En fait, entre les attaques du 11 septembre 2001 et la date avant les attentats commis lors du marathon de Boston en 2013, 16 personnes avaient été victimes, aux Etats-Unis, d'actes terroristes, contre environ 72 à une période similaire dans les années 70 (Mueller, 2014). Le sondage *Defense News Leadership Poll*, réalisé en novembre 2013 auprès de 352 cadres de la Maison Blanche, du Pentagone, du Congrès et de l'industrie de la défense des Etats-Unis, a montré que pour la majorité des personnes interrogées, les cyberattaques constituent une menace beaucoup plus sérieuse pour la sécurité nationale des Etats-Unis que le terrorisme (Carney, 2014).

11. Jusqu'ici, les organisations terroristes opérant dans cette région du monde se sont concentrées sur « l'ennemi proche » et non sur « l'ennemi lointain » (*Institute for Economics and Peace*, 2012). En d'autres termes, les attentats sont circonscrits aux frontières d'un Etat ou d'une région de petite taille ; les cibles occidentales et internationales ne sont pas oubliées, mais elles ne sont pas pour l'instant la première préoccupation de ces organisations (*The Economist*, 2013). Cela est dû en grande partie aux efforts obstinés de lutte contre le terrorisme qui ont permis de mettre à mal les capacités de projection de force des groupes comme al-Qaida central. L'accent est mis sur les conflits confessionnels et idéologiques locaux, comme le confirment les résultats du *Global Terrorism Index 2012*, qui montrent que des pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie du Sud ont été les plus touchés par le terrorisme au cours des dix dernières années. En 2012, trois pays : le Pakistan, l'Iraq et l'Afghanistan ont subi 58 % des pertes de vies humaines causées par des actes terroristes dans le monde entier. Les cinq pays suivants du classement sont l'Inde, le Nigéria, la Somalie, le Yémen et la Thaïlande. Selon une étude de l'organisme américain *National Consortium for the Study of Terrorism and Responses to Terrorism* : « Alors que les actes terroristes se sont largement déplacés de l'Europe occidentale et de l'Amérique du Nord vers l'Asie, le Moyen-Orient et l'Afrique, la puissance de destruction du terrorisme mondial atteint des niveaux sans précédent. » (Pavgi, 2013).

12. Par ailleurs, le caractère plus hétérogène et diffus de la nébuleuse terroriste a déjà donné lieu à des frictions internes et à divers degrés de radicalisme entre les différents groupes affiliés, qui risquent de réduire l'influence d'al-Qaida sur les populations locales, et donc sa capacité à recruter et à opérer efficacement. L'exemple le plus évident est celui du conflit ouvert entre le Front al-Nosra et l'ISIS. Alors que l'ISIS revendiquait son affiliation à al-Qaida, le successeur de Ben Laden, Ayman al-Zawahiri, prend parti pour le Front al-Nosra dans des messages publics, exhortant l'ISIS à quitter totalement la Syrie. Le Front al-Nosra est jugé moins radical que l'ISIS en raison de ses tentatives pour « gagner les cœurs et les esprits de la population syrienne en fournissant à certaines régions du pays une aide humanitaire et des services civils de base » (NCTC, 2013). Pour sa part, l'ISIS, se heurte en Syrie à l'opposition d'autres groupes rebelles et d'extrémistes à cause de son attitude de plus en plus radicale et violente (*The Economist*, 2014).⁴ La proclamation par l'ISIS du « califat islamique » en juin 2014 est considérée comme un défi direct par le noyau dur d'al-Qaida et certains autres groupes terroristes. Boko Haram aurait cependant accueilli favorablement le « califat ». Les désaccords se manifestent non seulement entre al-Zawahiri et les groupes affiliés, mais aussi au sein de ces groupes : un exemple significatif est celui de la désobéissance de Mokhtar Belmokhtar, chef de l'une des factions d'AQMI, qui a envoyé ses hommes en Libye et, de ce fait, bravé l'autorité de l'émir de l'AQMI (McCants, 2013).

⁴ La préférence de Zawahiri pour des méthodes moins brutales a naturellement ses limites. C'est ainsi, par exemple, que sa décision de prendre le groupe somalien al-Shabaab sous son aile a nui à la réputation d'al-Qaida dans la population islamique, en raison du recours brutal et sans discernement de la force par al-shabaab.

frontières « Sykes-Picot »⁵ dans la région méditerranéenne et du Moyen-Orient. Qui plus est, les chefs de l'ISIS exhortent les musulmans du monde entier à faire allégeance au « califat », ce qui implique une volonté de domination mondiale. Cette domination de l'ISIS sur les territoires dont il s'est emparé va de pair avec des actes d'une cruauté abjecte, tels la décapitation filmée des deux journalistes américains James Foley et Steven Sotloff, ainsi que du citoyen britannique David Haines, la crucifixion de rebelles opposés à l'ISIS en Syrie, de même que le meurtre, la mutilation, la torture ou le viol de milliers d'innocents, dont des femmes et des enfants (en particulier chrétiens, musulmans chiites, kurdes ou appartenant à d'autres minorités ethniques). D'après les Nations unies, au cours du seul mois d'août 2014, à la suite des violences dans le Nord de l'Iraq, plus de 800 000 personnes ont été forcées de fuir leur foyer. L'influence de l'ISIS s'étend en outre au-delà de l'Iraq et de la Syrie : un groupe terroriste nord-africain affilié à l'ISIS et se faisant appeler Jund al-Khilafah (les soldats du califat) a diffusé une vidéo montrant la décapitation du citoyen français Hervé Gourdel en Algérie.

17. Le Premier ministre français Manuel Valls a fait part de son écœurement face à la tactique adoptée par l'ISIS et déclaré que ces « barbares... veulent s'attaquer aux fondements même de la civilisation humaine ». Dans son discours marquant du 11 septembre 2014, le président Obama a qualifié l'émergence du « califat » de « menace pour les habitants d'Iraq et de Syrie, pour le Moyen-Orient dans son ensemble, de même que pour les citoyens, le personnel et les installations américains. Si rien n'est fait, ces terroristes pourraient représenter une menace croissante au-delà de cette région, notamment pour les Etats-Unis. Même si nous n'avons encore détecté aucun complot contre notre territoire national, les dirigeants de l'ISIS menacent l'Amérique et nos alliés. » Une large coalition internationale a été mise sur pied, regroupant dix Alliés européens de l'OTAN ainsi que des pays musulmans, tels que l'Arabie saoudite et le Qatar, afin de frapper des cibles de l'ISIS. Lors d'une conférence importante sur l'Iraq tenue à Paris en septembre 2014, les responsables français ont instamment invité la coalition à tirer les leçons des erreurs commises lors de précédentes interventions et à envisager des mesures supplémentaires allant au-delà des actions militaires, à savoir la préparation d'un plan politique pour la région.

18. Un expert de la lutte contre le terrorisme rencontré par la Sous-commission en Allemagne a déclaré qu'Abou Bakr al-Baghdadi ambitionne de devenir le nouveau Ben Laden de ce mouvement djihadiste violent. Cette ambition est particulièrement dangereuse pour les sociétés occidentales car, afin d'asseoir sa position de nouveau dirigeant djihadiste mondial, le chef de l'ISIS devra organiser « son propre 11 septembre ». L'ISIS se singularise également des organisations terroristes « traditionnelles » par le fait qu'il est en mesure de récolter les fonds dont il a besoin pour financer ses guerres, principalement par la taxation, l'extorsion, les ventes de pétrole et gaz et le trafic.

19. La présence d'al-Qaida et des talibans dans les régions situées à la frontière entre l'Afghanistan et le Pakistan, ainsi que leurs prétendues intentions de récupérer les territoires perdus en Afghanistan après le retrait de la FIAS en 2014, suscitent des craintes similaires qui figurent de façon récurrente à l'ordre du jour international et font régulièrement l'objet de discussions au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN.

20. Dans un passé récent, l'appréhension générale était que le Yémen ne devienne un « nouvel Afghanistan » pour al-Qaida. Or, en 2012, les offensives de l'armée yéménite comme les attaques de drones américains « ont réussi à réduire la superficie de territoire qui avait été gagnée par AQPA suite à l'agitation politique » (Département d'Etat des Etats-Unis, 2013). Malgré cette perte de territoire, AQPA reste actif dans l'ensemble du pays et représente une menace directe pour ses voisins. Qui plus est, la plupart des acquis résultant de l'offensive de 2012 contre l'AQPA ont

⁵ Accords secrets « Sykes-Picot » signés en 1916 entre la France et le Royaume-Uni, et établissant des sphères d'influence sur les territoires de l'Empire ottoman, suite à la défaite de celui-ci à l'issue de la Première Guerre mondiale.

été perdus au cours des deux dernières années, en raison de l'incapacité du gouvernement yéménite à maintenir la pression sur cette organisation terroriste.

21. La possible émergence d'une zone de refuge pour les terroristes au Sahel, voire en Afrique subsaharienne, est devenue ces dernières années particulièrement préoccupante. La révolution de 2011 en Libye a généré un vide sécuritaire qui a donné une plus grande marge de manœuvre aux terroristes et accru l'insécurité au niveau régional du fait de la mise en place d'un trafic d'armes avec l'extérieur. En 2012, au Mali, la rébellion des touaregs et le coup d'Etat qui a suivi, ont permis aux terroristes de gagner du terrain dans la moitié nord du pays. En 2013, les troupes françaises envoyées dans le pays suite aux troubles politiques ont repris les villes de Gao, Tombouctou et Kidal et repoussé les combattants d'AQMI dans les montagnes du nord du pays. Parallèlement, le groupe Boko Haram intensifie ses activités au Nigéria et menace d'en faire de même au Cameroun, au Niger et au Tchad. Le Niger, que certains observateurs considèrent comme le « prochain Mali », se trouve dans une situation précaire du fait de la pauvreté, des menaces environnementales, de la faiblesse de ses institutions et du mécontentement des minorités (telles que les tribus touaregs). Le Niger est à la merci d'AQMI, du Mouvement pour l'unité (qui en est une émanation), du djihad mené en Afrique de l'Ouest et de Boko Haram. Le gouvernement nigérien a certes engagé certaines des réformes nécessaires, accru les dépenses de sécurité et aurait accepté d'accueillir une base américaine de drones (Lebovich, 2013), mais le risque d'implosion du pays est toujours présent. La République centrafricaine connaît également le chaos et des affrontements violents entre les communautés musulmane et chrétienne depuis le coup d'Etat de mars 2013, qui a provoqué la mort de plus de 5 000 personnes. Actuellement, une mission conduite par les Nations unies et regroupant principalement des forces africaines ainsi qu'environ 2 000 soldats français aide au maintien de l'ordre public dans le pays.

22. Troisièmement, la sécurité des pays de la communauté euro-atlantique risque d'être menacée par la participation de leurs propres citoyens radicalisés à des conflits tels que la guerre en Syrie, un risque d'autant plus grand si ces individus rentrent ensuite dans leurs pays. On appelle cela « l'effet *boomerang* ». Le défi posé par « l'effet boomerang » représente l'une des nouvelles tendances essentielles du terrorisme international : le mouvement djihadiste violent est désormais moins homogène du point de vue ethnique, puisque ses membres ne sont plus exclusivement arabes. Les groupes extrémistes recrutent de plus en plus de personnes d'autres ethnies, tels que des Tchétchènes, des Kazakhes, des Iraniens ou des Kurdes. Le nombre de femmes est également en augmentation. Selon les estimations, plus de 1 200 volontaires de divers pays d'Europe (principalement du Royaume-Uni, de France et d'Allemagne) ont rejoint les groupes extrémistes qui combattent en Syrie. Il pourrait y avoir jusqu'à 2 000 personnes provenant d'Europe qui combattent dans les rangs de l'ISIS. La personne qui a apparemment filmé la décapitation d'un journaliste américain par l'ISIS semble s'exprimer avec un accent nettement londonien. Une centaine de ressortissants du Royaume-Uni et des Etats-Unis auraient rejoint le mouvement al-Shabaab (Meleagrou-Hitchens, 2013). Le Mouvement islamique d'Ouzbékistan (MIO) recrute également ses membres dans toute l'Asie centrale, pour rejoindre les insurgés en Afghanistan et au Pakistan. Les pays d'Asie centrale craignent que ces individus ne reviennent un jour et ne provoquent des troubles. Le Premier ministre britannique David Cameron évoque la possibilité d'attentats terroristes provoqués par d'anciens combattants revenus de Syrie et radicalisés comme représentant « la plus grave menace pour la sécurité britannique qui existe aujourd'hui », tandis que le Premier ministre français Manuel Valls qualifie ce défi de « plus grand danger auquel nous devons faire face dans les prochaines années. »

23. Les préoccupations des hommes et des femmes d'Etat européens se sont accrues après que Medhi Nemmouche, un citoyen français de retour du conflit syrien, s'en soit pris au Musée juif de Bruxelles le 24 mai 2014, provoquant la mort de quatre personnes. L'auteur des tueries de Toulouse en mars 2012, l'extrémiste né en France Mohamed Merah, aurait séjourné en Afghanistan et au Pakistan. Le 24 septembre, le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté une résolution visant à endiguer le flot de personnes radicalisées qui tente de rejoindre les rangs

de l'ISIS et d'autres groupes terroristes. Cette résolution engage les Etats membres à empêcher et à supprimer le recrutement, l'organisation, le transport ou l'équipement de militants extrémistes potentiels, ainsi qu'à mettre en place des contrôles frontaliers et des documents d'identité efficaces.

24. Jusqu'ici, « l'effet *boomerang* » a été très faible, car les recrues de ces organisations ont davantage l'espoir de mourir en martyrs que l'intention de rentrer dans leur pays ; les experts redoutent en revanche qu'avec la prolongation dans le temps de ces conflits régionaux, le nombre absolu d'attaques effet *boomerang* ne soit élevé (Gardner, 2013). Une réaction exagérée face à ce problème, par exemple en plaçant en détention préventive sans discrimination les combattants de retour de Syrie, présente également des risques : ces combattants, qui normalement ne représenteraient pas une menace pour les sociétés occidentales, pourraient se radicaliser en prison. D'après l'enquête menée sur Mehdi Nemmouche, celui-ci aurait été radicalisé au cours de ses longues incarcérations avant son départ pour la Syrie.

D. LE DEFI DU TERRORISME DE L'INTERIEUR

25. Comme mentionné plus haut, l'un des éléments clés de la stratégie du terrorisme contemporain – préconisés par al-Suri et d'autres – consiste à mettre davantage l'accent sur le terrorisme « de l'intérieur », c'est-à-dire des actes commis par des ressortissants des pays occidentaux qui se sont radicalisés. Ces actes, de même que les objectifs qui les sous-tendent, sont difficiles à anticiper. Le terrorisme de l'intérieur présente une hétérogénéité idéologique et implique non seulement des islamistes violents, mais aussi des militants d'extrême gauche ou d'extrême droite et des séparatistes extrémistes. Les causes profondes de la radicalisation de ces personnes sont souvent liées au fort taux de chômage et à la pauvreté de certaines communautés, notamment dans certaines banlieues des grandes villes européennes.

26. Aucun consensus ne se dégage parmi la communauté des responsables politiques ou celle des analystes sur l'ampleur de la menace du terrorisme de l'intérieur. Statistiquement parlant, la menace est faible : le risque, pour un Américain moyen, d'être victime d'un attentat terroriste est de 1 sur 3,5 millions par an, contre 1 sur 8 000 d'être tué dans un accident de la route (Mueller, 2014). Au Royaume-Uni, on dénombre autant de victimes du terrorisme que de piqûres de guêpes (environ cinq par an) (Beckford, 2012). L'argument avancé est que les terroristes de l'intérieur – en particulier les loups solitaires – n'ont ni les ressources, ni les compétences pour préparer une attaque de grande envergure. L'attentat du marathon de Boston par les frères Tsarnaev est l'exemple récent le plus représentatif de ce qu'est une attaque terroriste de l'intérieur, même s'il montre aussi les limites d'un tel procédé (Maher et Batrawi, 2013). Le recours accru aux terroristes de l'intérieur est plus une manifestation de désespoir qu'une tactique délibérée, car aujourd'hui il est beaucoup plus difficile d'entretenir, de dissimuler et de protéger des camps d'entraînement au terrorisme.

27. Cela dit, il est utile de rappeler que le principal objectif du terrorisme n'est pas d'infliger le plus de pertes humaines possible, mais de provoquer une peur et une panique généralisées ainsi que d'attirer l'attention des médias du monde entier. En ce sens, l'attentat de Boston, le massacre en Norvège par un fanatique d'extrême droite, Anders Breivik, et la tuerie de sept personnes dans les villes françaises de Toulouse et Montauban en 2012 par un extrémiste franco-algérien, Mohammed Merah ont confirmé l'urgence du défi posé par le terrorisme de l'intérieur. Affaiblis et préoccupés par des luttes intestines, les groupes affiliés à al-Qaida et les organisations similaires ont de plus en plus recours à des citoyens radicalisés pour préparer des attentats dans les pays occidentaux. Pour citer un exemple, le tristement célèbre commandant terroriste nord-africain, Belmokhtar, impliqué dans l'attaque d'une installation de gaz algérienne en janvier 2013, aurait adressé aux communautés radicalisées de France le message suivant : « Vous êtes déjà en France, alors faites ce que vous pouvez. Faites le djihad par vous-mêmes. Combattez la France par tous les moyens possibles. » (Corera, 2013). Selon le procureur général américain, Eric

Holder, les actes commis par des citoyens radicalisés représentent la menace terroriste la plus sérieuse pour les Etats-Unis (Perez et Caldwell, 2013). De son côté, l'ex-directeur du FBI, Robert Mueller, a appelé l'attention sur le fait que les terroristes de l'intérieur « comprennent notre culture, nos protocoles de sécurité et nos points faibles. Ils utilisent Internet, les médias sociaux et les techniques de marketing pour influencer les individus de même sensibilité. » (Friedman, 2012).

28. La radicalisation idéologique et le recrutement d'individus par les terroristes, de même que la communication et la fourniture de consignes opérationnelles et d'instructions pour fabriquer des armes, sont grandement facilitées par l'utilisation d'Internet ainsi que d'autres outils électroniques tels que les jeux sur ordinateur simulant des situations de combat (Breivik a reconnu avoir beaucoup joué au jeu *Modern Warfare* en préparant ses attaques à Oslo et sur l'île d'Utøya en juillet 2011, qui ont fait 77 morts). Le néo-nazi américain Keith Luke, qui a perpétré le massacre d'immigrés cap-verdiens en 2009, a déclaré à la police qu'il avait été inspiré par des sites web de suprémacistes blancs faisant état de « la disparition de la race blanche » (Bjelopera, 2013).

29. Surnommé parfois le « Ben Laden d'Internet », l'influent idéologue Anwar al-Awlaki, adepte d'un djihadisme violent, a beaucoup utilisé les outils en ligne tels que le magazine Internet *Inspire*, les médias sociaux et les sites de partage de vidéos pour diffuser ses conférences et ses sermons. De nationalité américaine, al-Awlaki a réussi à radicaliser des Américains de confession musulmane et à les recruter pour al-Qaïda (Madhani, 2011), avant d'être abattu par un drone au Yémen en 2011. On pense que sa propagande a pu inspirer certains « loups solitaires » dans leurs tentatives d'attentats terroristes, comme celle du vol 253 de la compagnie Northwest/Delta Airlines le 25 décembre 2009 (Theohary et Rollins, 2011). Selon le *Muslim Public Affairs Council*, al-Awlaki aurait joué un rôle psychologique et/ou opérationnel dans 18 des 28 tentatives d'attentats commises aux Etats-Unis entre 2009 et 2012. L'ISIS s'est également doté d'une activité en ligne habile, en recourant à Twitter, à Facebook et à d'autres réseaux sociaux pour répandre ses messages et recruter de nouveaux combattants. Ce groupe terroriste a même financé la réalisation d'un film de propagande de long métrage, disponible en ligne. Hormis la mise en ligne des images brutales, telles la décapitation d'otages, l'ISIS produit des images « pacifiques », montrant par exemple l'activité agricole prétendument florissante dans les territoires sous son contrôle. Cela dit, les instructions que l'on trouve en ligne sur la fabrication d'armes, d'explosifs ou de substances toxiques sont souvent très peu fiables. De surcroît, il est fréquent que ces sites soient surveillés ou que des sites factices soient créés par les autorités pour identifier ou tromper les terroristes potentiels (Friedman, 2012). Une étude réalisée par la société RAND montre qu'Internet accroît certes les possibilités de radicalisation, mais sert plutôt de « caisse de résonance », dans le sens où il confirme les idéologies extrémistes existantes (RAND Europe, 2013).

III. LES REPONSES FACE A L'EVOLUTION DE LA MENACE

30. Les stratégies de lutte contre le terrorisme adoptées au niveau mondial ont beaucoup évolué ces quelques dernières années. L'administration de George W. Bush et plusieurs alliés des Etats-Unis ont mis l'accent sur les interventions militaires pour démanteler les réseaux terroristes dans les pays qui les abritent. Si la « lassitude de l'intervention » s'est amplifiée aux Etats-Unis comme en Europe, l'action militaire directe n'a pas été totalement exclue de la « boîte à outils » de la communauté internationale. L'intervention multinationale au Mali en 2013 menée par la France, ainsi que la mission militaire et de police en République centrafricaine, sous l'égide des Nations unies, en sont les exemples les plus récents.

31. Néanmoins, à mesure que la menace évolue, les méthodes utilisées pour lutter contre le terrorisme s'éloignent clairement de l'intervention directe. Comme l'a déclaré le président Obama, nous ne devons pas « utiliser des pinces quand nous avons besoin d'un marteau, de la même manière que nous ne déployons pas une armée lorsque ce qu'il convient de faire est de collaborer

avec le gouvernement local pour l'aider à former plus efficacement ses forces de police et améliorer ses capacités en matière de renseignement. » (Remnick, 2014). Dans le contexte de la progression territoriale de l'ISIS en Syrie et en Iraq, le président américain a approuvé des frappes aériennes sélectives contre des cibles de l'ISIS ainsi qu'un soutien militaire et diplomatique supplémentaire au gouvernement iraquien et à l'opposition syrienne modérée, tout en excluant l'option d'un déploiement au sol de troupes américaines pour combattre les terroristes. La stratégie américaine de lutte contre le terrorisme s'appuie de plus en plus sur les éléments suivants : 1) le partenariat avec d'autres pays ; 2) une utilisation ciblée et au cas par cas des forces d'opérations spéciales à l'encontre des groupes terroristes et de leurs dirigeants ; enfin 3) des frappes de drones contre les terroristes. Les alliés européens ont eux aussi amorcé un renforcement de leurs activités de partenariat avec les pays d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Les pays européens et nord-américains prennent également des mesures sérieuses pour lutter contre le terrorisme de l'intérieur, notamment en instaurant une coopération plus intensive dans le domaine du renseignement, et en mettant au point des solutions technologiques pour identifier les terroristes ainsi que des programmes pour déradicaliser certaines personnes et communautés. Les sections ci-dessous passent brièvement en revue ces mesures.

A. LES PARTENARIATS DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

32. Si les partenariats sont devenus le fer de lance de la lutte mondiale contre le terrorisme, leur concrétisation est également devenue plus difficile depuis les remous survenus dans la région MOAN (Moyen-Orient et Afrique du Nord). Les régimes autrefois au pouvoir dans ces pays (celui de Moubarak en Egypte ou de Ben Ali en Tunisie, par exemple) ont bénéficié d'un soutien important de la part de l'Occident, et des Etats-Unis en particulier, dans leurs efforts pour juguler les mouvements extrémistes radicaux. Le régime syrien d'al-Assad a même aidé les Etats-Unis à retrouver la trace des extrémistes islamistes sunnites (Hirsh, 2013). Or, le « réveil arabe » a contraint l'Occident à revoir cette coopération.

33. Nul ne sait avec certitude dans quelle mesure les nouveaux gouvernements au pouvoir (dont un grand nombre sont associés à des mouvements islamistes) sont déterminés ou capables de mener le combat contre les groupes et les individus qui tiennent un discours radical, voire utilisent la violence. Le risque est que l'aide fournie atterrisse entre de « mauvaises mains ». A titre d'exemple, les décideurs politiques américains auraient envisagé de traiter avec la coalition salafiste islamiste modérée de l'opposition syrienne – qui porte le nom de Front islamique et s'oppose au violent et radical ISIS. Or, ce Front inclut le groupe Ahrar al-Sham, qui aurait des liens avec al-Qaïda. Bien que les chefs d'Ahrar al-Sham n'aient jamais soutenu une interprétation radicale du djihad, leur apporter un soutien pose malgré tout un dilemme aux pays démocratiques (Doran, McCants et Watts, 2014). Qui plus est, une partie de l'aide fournie pourrait être utilisée à d'autres fins (l'ex-président du Pakistan, Pervez Musharraf, a par exemple reconnu en 2009 qu'il avait utilisé une partie de l'aide américaine pour améliorer la défense de son pays face à l'Inde). En outre, les accords d'assistance à long terme risquent paradoxalement de décourager les gouvernements bénéficiaires à éradiquer les groupes terroristes, car cela signifierait la fin de cette aide. Cette considération est sans doute la raison pour laquelle l'ex-président du Yémen, Ali Abdullah Saleh, a évité de mener une action véritablement efficace contre AQAP (Gallo et Helfstein, 2011). Enfin, selon le droit américain, toute coopération doit cesser dès lors que le gouvernement du pays partenaire est destitué de manière illégitime ; depuis 2008, cette forme d'assistance a été suspendue avec le Mali, la Mauritanie et le Niger (Laub et Masters, 2014).

34. Malgré ces réserves, il n'existe pas d'alternative à la mise en place de partenariats régionaux contre le terrorisme ou à la fourniture d'une aide aux gouvernements locaux pour qu'ils puissent faire face aux menaces terroristes. Les deux principaux partenariats de lutte contre le terrorisme conclus par les Etats-Unis en Afrique sont le Partenariat transsaharien de lutte contre le terrorisme (TSCTP) et le Partenariat pour la lutte contre le terrorisme dans la région de l'Afrique de l'Est (PREACT). Le premier, créé en 2005, vise à « améliorer les capacités des gouvernements

du Sahel à relever le défi posé par les organisations terroristes présentes dans la région transsaharienne, et à faciliter la coopération entre ces pays et leurs partenaires américains au Maghreb ». Le PRACT, qui date de 2009, a un but similaire et « utilise les ressources des forces de l'ordre, de l'armée et de l'aide au développement pour atteindre ses objectifs stratégiques tels que la réduction de la capacité opérationnelle des réseaux terroristes, l'accroissement de la sécurité aux frontières, l'intensification et l'institutionnalisation de la coopération entre les organisations de sécurité régionales, l'amélioration de la gouvernance démocratique et la décrédibilisation de l'idéologie terroriste » (Département d'Etat des Etats-Unis, 2013).

35. Le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a par ailleurs instauré une coopération régionale avec des partenaires interinstitutionnels, internationaux et africains. Les opérations, exercices et programmes d'aide à la sécurité menés par ce commandement permettent l'établissement de relations interarmées entre les Etats-Unis et les pays africains au travers de l'assistance, de la formation et du renforcement des capacités. L'opération *Observant Compass*, par exemple, est une mission de conseil et d'assistance en matière de lutte contre le terrorisme, conçue pour permettre aux armées africaines de la région de combattre l'Armée de résistance du Seigneur. Les autres actions de l'AFRICOM sont notamment la fourniture des formations suivantes : survie au combat pour les forces de défense rwandaises ; lutte contre les engins explosifs improvisés pour les forces de défense nationales du Burundi ; utilisation du drone Raven pour les forces de défense kenyanes ; enfin, utilisation du mortier de 60 mm pour les forces de défense de 12 pays africains (Tan, 2013).

36. Regroupant 29 pays, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme (FMLT), créé en 2011 à l'initiative de la Turquie et des Etats-Unis, joue un rôle très important. Le FMLT, qui sert de plate-forme de partage d'expériences uniques et canalise les contributions nationales vers des actions civiles conjointes de lutte contre le terrorisme, participe à la mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations unies. Ses cinq groupes de travail cherchent à identifier les défis et lacunes en matière de capacités auxquels la société civile doit faire face dans la lutte contre le terrorisme, ainsi qu'à mobiliser la volonté politique, des ressources financières et de l'expertise pour relever ces défis. Le FMLT contribue concrètement à faire figurer en meilleure place le Sahel et la Corne de l'Afrique à l'ordre du jour international de lutte contre le terrorisme.

37. Pour des raisons historiques, la France est le pays européen le plus actif lorsqu'il s'agit d'établir des partenariats stratégiques avec les pays africains. L'Etat français contribue énergiquement au renforcement des capacités de lutte contre le terrorisme en Afrique, ayant conscience que « les gouvernements doivent être reconstruits et les armées locales être formées pour être en mesure d'assurer la sécurité » de façon autonome. (The Washington Post, 2014).

38. L'Union européenne (UE) par l'intermédiaire du Service européen pour l'action extérieure (SEAE) – est très engagée dans des partenariats civils et militaires en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie centrale, ce qui a des effets positifs en matière de lutte contre le terrorisme. Pour ce qui est de l'Afrique, l'UE a déployé différentes missions (formation militaire au Mali et en Somalie, assistance à la frontière en Libye, renforcement des capacités au Sahel et lutte contre la piraterie en Somalie), ainsi que d'autres opérations axées sur le renforcement des capacités nationales et de la stabilité régionale. En Afghanistan, l'UE conduit une mission de police (EUPOL) en fournissant des experts qualifiés en matière de police civile et d'Etat de droit. Enfin, l'UE coopère avec les Etats d'Asie centrale sur les questions liées à la lutte contre le terrorisme dont la gestion des frontières et le trafic de drogues. Les partenariats établis par l'UE dans ces régions mettent davantage l'accent sur la prévention des conflits et l'instauration de la paix plutôt que sur la question unique du terrorisme.

39. L'aide apportée par les Etats-Unis et ses alliés pour la mise en place de forces de sécurité nationale afghanes a été amplement discutée dans les rapports de la Commission de la défense et de la sécurité de l'AP-OTAN. Il convient toutefois de noter que ces efforts ont été complétés ces

derniers mois par la relance de la coopération entre les Etats-Unis et le Pakistan dans le domaine de la lutte contre le terrorisme. Depuis 2011, cette coopération n'était plus aussi harmonieuse en raison du mécontentement d'Islamabad au sujet des opérations américaines dans le pays (par exemple, l'opération d'élimination de Ben Laden, ou les frappes de drones américains contre des cibles au Pakistan). D'autre part, le Pakistan fait fréquemment l'objet d'accusations selon lesquelles certains éléments de ses forces militaires et de sécurité entretiendraient des liens avec des groupes affiliés à al-Qaida – voire leur apporteraient leur soutien –, comme par exemple le réseau Haqqani. Le point positif est que le Pakistan travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau cadre juridique qui permettrait d'alléger la charge de travail excessive du système de justice pénal en créant de nouveaux tribunaux fédéraux qualifiés pour traiter les affaires de terrorisme (Laub, 2013).

40. L'idée communément admise est que les problèmes régionaux appellent des solutions régionales. L'aide internationale a été capitale pour la réussite de missions telle que la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (MISMA). En juillet 2013, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a pris le relais des forces françaises et de la MISMA. Cette dernière relève de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), un acteur régional important qui a l'ambition de prendre la direction des efforts de stabilisation dans son périmètre géographique. pour assurer la responsabilité première en matière de sécurité au Mali. Les efforts déployés par le passé par la CEDEAO pour mettre de l'ordre dans la région ont toutefois été entravés par le manque de confiance et d'unité au sein des instances militaires, ainsi que par l'insuffisance d'armes et de ressources (Elischer, 2013). La Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) est une autre mission régionale de maintien de la paix chargée de stabiliser la Somalie et de soutenir les forces de sécurité dans leurs opérations de combats contre le groupe al-Shabaab. L'AMISOM reçoit un soutien logistique et des dons de la part des Nations unies, ainsi que des ressources financières de la part de l'UE pour rémunérer les militaires. Les efforts menés par cette mission contre al-Shabaab ont été couronnés de succès puisque l'organisation terroriste a été délogée de ses fiefs de Mogadiscio et de Kismaayo. Des acteurs infra-étatiques régionaux, tels que les combattants kurdes anti-ISIS, peuvent contribuer de manière importante et positive à la sécurité régionale. La position de la Turquie à cet égard, dont l'acceptation par Ankara de permettre à ces combattants de franchir la frontière syrienne pour affronter les militants de l'ISIS à Kobané, revêt une importance cruciale.

B. LES FORCES D'OPERATIONS SPECIALES

41. Les forces spéciales jouent un rôle croissant dans la lutte contre le terrorisme, comme l'atteste l'augmentation du budget des opérations spéciales aux Etats-Unis, qui est passé de 2,3 milliards de dollars en 2001 à 10,5 milliards en 2012. Les autres pays de l'OTAN enregistrent à cet égard des chiffres bien inférieurs, notamment parce que l'équipement et les plateformes à la pointe de la technologie utilisés par les forces spéciales coûtent très cher (Robinson, 2012). L'opération menée par les forces spéciales de la marine américaine (SEALs) contre la résidence d'Oussama Ben Laden à Abbottabad est peut-être l'exemple le plus connu de l'utilisation des forces spéciales pour lutter contre le terrorisme ; elle fut une réussite pour les Etats-Unis. Les forces spéciales américaines sont également intervenues pour combattre des groupes extrémistes au Yémen et en Somalie. En fin de compte, les forces spéciales sont utiles pour mettre la main sur des dirigeants terroristes ou des chefs de l'insurrection en vue de les éliminer ou de les capturer, notamment dans les pays qui n'ont pas les capacités ou la volonté de traduire les terroristes en justice. Le fait de pouvoir déployer rapidement des forces spéciales est également important pour pouvoir réagir à bref délai en cas d'attaque contre des missions diplomatiques dans des régions instables. Les Etats-Unis disposent par exemple à Djibouti de la Force de réaction en Afrique de l'Est, dont la zone de couverture est cependant très vaste. Les Américains envisagent donc d'accroître leur capacité d'intervention en cas de crise en travaillant avec les *Marines* et d'autres partenaires (Tan, 2013).

42. A l'instar des frappes de drones, les raids menés par les forces spéciales (ou « approche directe ») relèvent non pas d'une stratégie à long terme mais à court terme, car il leur manque le volet important de la mise en place d'un Etat ou du développement de capacités. La situation risque cependant de changer, car les forces spéciales américaines commencent à appliquer un ensemble plus équilibré de tactiques et à faire participer des « forces partenaires en développement » (Robinson, 2013). En d'autres termes, les opérations spéciales sont en train de s'orienter de plus en plus vers une « approche indirecte », c'est-à-dire la formation et le tutorat de forces spéciales au niveau local, voire l'assistance médicale ou agricole aux civils. Selon l'amiral William McRaven, chef du Commandement des opérations spéciales des Etats-Unis, « l'approche directe ne peut à elle seule résoudre les défis auxquels notre pays est aujourd'hui confronté, car elle ne fait que gagner du temps et de l'espace en vue de la mise en œuvre d'une approche indirecte [...] qui s'avèrera décisive pour la sécurité mondiale » (Robinson, 2012).

C. LES DRONES

43. Bien que critiquées par certains, les frappes de drones restent le principal outil de lutte contre le terrorisme utilisé par les Etats-Unis (l'approche de l'Europe dans ce domaine se focalise sur des systèmes non armés, qui effectuent principalement des missions de reconnaissance et de surveillance). Ces frappes visent majoritairement l'organisation al-Qaida et ses groupes affiliés au Pakistan et au Yémen. Les drones sont également de plus en plus utilisés contre des cibles d'al-Shabaab en Somalie. Les frappes de drones présentent de l'intérêt car elles comportent peu de risques par rapport aux moyens d'attaque plus classiques tels que des frappes aériennes ou le déploiement de forces d'opérations spéciales. Sur le plan tactique, les frappes de drones sont une réussite. Elles éliminent aussi bien les chefs des groupes terroristes que leurs membres de second rang, obligeant les membres inexpérimentés à gravir les échelons, affaiblissant ainsi les rangs de ces groupes.

44. L'efficacité à long terme des frappes de drones est toutefois incertaine. Les inconvénients des frappes de drones (les pertes civiles, par exemple) sont surtout politiques et diplomatiques et peuvent, comme l'indiquent les détracteurs, susciter le ressentiment de la population à l'égard des Etats-Unis, voire encourager le recrutement de terroristes (Robinson, 2013). La crainte est que l'utilisation fréquente de drones ne provoque un effet *boomerang* contre les Etats-Unis. Sur le théâtre afghan tout au moins, les frappes de drones pourraient commencer à diminuer en 2014 : dans un discours de mai 2013, le président Obama a laissé entendre que ces frappes deviendront moins fréquentes à mesure que les forces de la coalition se retirent du pays et que la nécessité de les protéger diminue (*The New York Times*, 2013).

45. Les Etats-Unis ont également pris des mesures importantes pour répondre à certaines de ces préoccupations, et ont mis en place des garanties supplémentaires. Le président Obama a signé un document établissant les principes directeurs de l'utilisation des frappes de drones, en indiquant « qu'une tactique militaire peut être légale, voire efficace, mais cela ne veut pas dire qu'elle soit dans tous les cas raisonnable ou morale ». Selon ce document, les frappes de drones ne peuvent être utilisées que pour prévenir des attaques imminentes, ou lorsque la capture d'un suspect n'est pas faisable et qu'il existe une « quasi-certitude » qu'aucun civil ne sera tué (Collinson, 2013). Les drones constituent un outil efficace pour lutter contre le terrorisme et bien qu'il soit peu probable qu'ils forment la base d'une stratégie à long terme de lutte contre le terrorisme, ils continueront à constituer une capacité avec un rôle plus ou moins direct dans le futur. Le rapport de la Commission de la défense et de la sécurité de l'AP-OTAN de cette année fournit une analyse plus complète et plus approfondie sur la question des drones.

D. LES MESURES DE DEFENSE DU TERRITOIRE NATIONAL

46. Depuis les attentats du 11 septembre 2001, les pays d'Europe et d'Amérique du Nord ont considérablement renforcé leurs mécanismes de défense nationale, afin de protéger leurs territoires et leurs populations contre les menaces terroristes. Les Etats-Unis ont ainsi créé le ministère de la Sécurité intérieure (*Department of Homeland Security*, DHS) et, entre autres mesures, renforcé la protection des frontières en fondant l'Administration pour la sécurité des transports (TSA). La TSA assure la sécurité de plus de 450 aéroports commerciaux, mais aussi des voies de chemins de fer, des réseaux de transport, des autoroutes et même des pipelines. En 2013, le budget de la TSA avoisinait les 8 milliards de dollars et ses effectifs s'élevaient à 62 000 salariés (Bandow, 2014). Ce budget est utilisé, en partie au moins, pour la prévention de tout acte terroriste de grande ampleur sur le territoire américain, mais l'efficacité de la TSA a été critiquée sur certains points par les commissaires aux comptes du Congrès (Halsey, 2013). Une autre initiative importante des Etats-Unis en matière de protection des frontières est la CSI (ou *Container Security Initiative* – Initiative sur la sécurité des conteneurs), qui permet aux autorités américaines, en collaboration avec des gouvernements partenaires dans le monde entier, de contrôler dans les ports étrangers le fret maritime à haut risque mis en conteneurs à destination des Etats-Unis, avant qu'il ne soit chargé à bord des navires.

47. Au niveau européen, l'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'Union européenne (Frontex) a été créée en 2004 dans le but de renforcer et simplifier la coopération entre les administrations douanières des différents pays. Sa mission consiste notamment à fournir une capacité d'intervention rapide, des formations conjointes et une analyse des risques. L'UE a par ailleurs noué des liens de coopération étroits avec les Etats-Unis, notamment dans le cadre du partenariat pour la sécurité du fret aérien, du système de « dossier passager » (information préalable sur les voyageurs) (*Passenger Name Record*, PNR) et de la CSI susmentionnée.

48. La prévention des actes terroristes de l'intérieur – ou les actions entreprises pour y faire face – relèvent toujours de la responsabilité des forces de l'ordre de chaque pays, comme par exemple le FBI aux Etats-Unis. En collaboration avec d'autres agences locales et fédérales américaines, le FBI a mis en place des équipes spéciales conjointes de lutte contre le terrorisme (*Joint Terrorism Task Force* - JTTF) dans chacune des 56 antennes locales du FBI et dans plus d'une centaine de villes des Etats-Unis (Fishman et Lebovich, 2011). Les forces de l'ordre continuent de recourir à des informateurs ou à des agents d'infiltration : cela aurait été le cas dans 20 des 43 tentatives d'attentats terroristes de l'intérieur enregistrées aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001. La police utilise également des méthodes comme le travail de proximité – qui permet aux policiers d'établir des relations avec des groupes de la population locale, y compris les malfaiteurs – pour se procurer des informations susceptibles de conduire jusqu'aux terroristes (Friedman, 2012).

49. Les renseignements d'origine électronique/électromagnétique sont un outil de plus en plus important dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, et dont l'utilisation a fait la une des médias internationaux en raison de ses éventuelles incidences en termes d'atteinte à la vie privée et aux autres droits humains. Les allégations de l'ex-sous-traitant de la *National Security Agency* (NSA), Edward Snowden, au sujet de l'ampleur de la surveillance électronique de cette agence ont suscité, dans les sociétés démocratiques, un débat sur le lien entre sécurité et vie privée. Cette affaire a également mis en lumière les différences de traitement du sujet entre les Etats-Unis et l'Europe. Sachant que ces deux parties ont déjà eu du mal à trouver un terrain d'entente dans des domaines de coopération tels que le partage des données bancaires (SWIFT) ou les dossiers passagers et autres données personnelles, il est probable que les négociations futures concernant un élargissement des accords dans ce domaine seront ardues. Les partenaires nord-américains de l'Europe s'inquiètent également du nouvel ensemble de mesures législatives de la Commission européenne sur la protection des données, qui vise à renforcer la protection des données en ligne

en introduisant notamment un « droit à l'oubli », une exigence de consentement explicite des personnes pour le traitement des données les concernant et des sanctions pour les entreprises en infraction pouvant atteindre 5 % de leur chiffre d'affaires mondial annuel. Cela dit, le point positif est que l'expérience du passé montre que les deux côtés de l'Atlantique sont capables de faire des compromis et de surmonter leurs divergences. Toutefois, quelles que soient les questions qui résultent de la compatibilité de l'utilisation par les Etats-Unis d'informations personnelles pour combattre le terrorisme et des lois de l'Union européenne sur la confidentialité des données, les Alliés partagent des points de vue similaires quant à la nature de la menace posée par le terrorisme transnational. Europol et le FBI ont développé depuis un an une coopération approfondie, avec notamment l'échange d'officiers de liaison.

50. Le changement de nature de la menace terroriste a occupé une place de choix dans le débat relatif à l'activité de la NSA. Les représentants de la communauté du renseignement indiquent que le recueil de contenu et communications acquiert de plus en plus d'importance. Selon l'ex-directeur de la NSA, Michael Hayden, « les attaques futures contre notre territoire seront moins sophistiquées et moins meurtrières, mais elles seront plus nombreuses » ; par conséquent, le fait de disposer d'une « botte de foin » de données téléphoniques et électroniques pourrait être essentiel pour dénicher l'aiguille d'un complexe projet d'attentat type al-Suri (Hirsh, 2013).

51. Cela dit, de nombreux responsables politiques américains reconnaissent que la mise en place de garde-fous supplémentaires est nécessaire pour s'assurer que la NSA et d'autres agences du renseignement ne franchissent pas certaines limites. Bien que soutenant sur le principe l'approche adoptée par les milieux du renseignement, le président Obama a annoncé la mise en œuvre de réformes visant à accroître le contrôle des activités de la NSA. Les délais de conservation des « données brutes » seront resserrés et la collecte de ces données devra être conditionnée à la délivrance d'une ordonnance judiciaire. Le président a également promis d'interdire la surveillance des dirigeants étrangers, hormis en cas de risque grave pour la sécurité nationale (Dyer, 2014). Certaines organisations de défense des droits humains et l'aile libérale du Parti républicain doutent cependant que ces réformes soient suffisantes (McGregor, 2014). Il y a aussi eu des débats au Royaume-Uni autour des garde-fous appliqués au GCHQ (*Government Communication Headquarters*). Cependant, dans le cas du GCHQ, de robustes mesures sont déjà en place, notamment l'obligation pour ses agents de disposer d'un mandat ministériel pour pouvoir intercepter des communications au Royaume-Uni (Dyer, 2014). Une étude du Parlement britannique a démontré que le GCHQ travaille dans un cadre juridique et politique strict et que les actions menées sont légales, autorisées, nécessaires et appropriées.

52. Outre la surveillance électronique, un large éventail de solutions technologiques importantes ont été mises au point ces dernières années pour identifier les terroristes. Ainsi, Cassidian, la division de défense et de sécurité d'EADS – a développé pour les organismes britanniques de lutte contre le terrorisme un nouveau logiciel de simulation qui permet de mettre en évidence les comportements caractéristiques des terroristes afin de pouvoir déjouer des projets d'attentats, comme l'implantation d'engins explosifs improvisés dans les pôles de transport principaux. Le degré de sophistication des technologies de simulation telles que celle-ci offre aux forces de l'ordre de nouvelles possibilités dans le domaine de la planification stratégique de la prévention des incidents majeurs et des actions menées pour y faire face (Dron, 2012).

53. Un autre exemple intéressant est celui de STANDEX : ce nouveau projet technologique de détection des bombes, doté d'une enveloppe de 4,8 millions d'euros, est développé conjointement par l'OTAN et plusieurs pays membres et partenaires (Etats-Unis, France, Italie, Royaume-Uni, Russie, Turquie). STANDEX a déjà été expérimenté dans les grandes villes d'Europe. Avec ses nombreux capteurs et sa technologie de numérisation à l'aide de micro-ondes, le système est capable de détecter instantanément des explosifs en repérant les anomalies dans la composition moléculaire des objets ou des individus noyés dans une foule. STANDEX présente un énorme

potentiel d'utilisation, par exemple pour identifier des terroristes dans des transports publics ou lors d'autre grand rassemblement de personnes. Il pourrait aider à prévenir des attentats terroristes comme ceux perpétrés à Londres et à Madrid (France-Presse, 2013).

E. LA DERADICALISATION

54. Aucun consensus ne se dégage dans les sociétés démocratiques quant à la question de savoir si et dans quelle mesure la « déradicalisation » (ou lutte contre des idéologies radicales) doit être intégrée ou non dans les politiques de lutte contre le terrorisme. Aux Etats-Unis, par exemple, l'approche dominante consiste à s'intéresser davantage aux actes illicites commis par les individus qu'aux idéologies qui les sous-tendent. Dans ce pays, la culture politique est très opposée à tout ce qui vise à restreindre la liberté de partager des idées et des points de vue, même si ceux-ci sont parfois extrêmes. N'ayant pas eu d'expérience directe de la dictature, les dirigeants américains (et, dans une certaine mesure, britanniques) sont convaincus que leur démocratie est capable de gérer l'impact des idéologies extrémistes. Ce raisonnement est une explication au fait qu'il n'existe pas aux Etats-Unis de politique globale en matière de déradicalisation (le projet de loi de 2007 sur la prévention du terrorisme de l'intérieur et de la radicalisation violente a été adopté par la Chambre des représentants, mais pas par le Sénat), et au fait que les autorités américaines aient plus tendance à rechercher le contact avec les groupes non violents – tels que les « pacifistes » salafistes – et à leur apporter un soutien dans leur lutte contre al-Qaida (Neumann, 2013). Au niveau local, cependant, des efforts de déradicalisation sont bel et bien entrepris dans ce pays : à New York, par exemple, les services de police ont lancé une initiative publique d'ouverture visant à associer les communautés arabes, musulmanes et sud-asiatiques à toute une série de questions et à essayer de répondre aux griefs qui pourraient conduire certains membres de ces communautés à se livrer à des activités criminelles ou terroristes (Fishman et Lebovich, 2011).

55. Un grand nombre de pays européens ont une approche quelque peu différente. En raison de leur expérience douloureuse des révolutions et des dictatures, ces pays ne considèrent pas leur stabilité démocratique comme quelque chose d'acquis. Pour eux, il existe un lien direct entre les idéologies radicales et les actes de violence. Combattre ces idéologies est donc un objectif en soi. Cette conception est tout à fait justifiée dans le contexte européen, même si elle pose deux problèmes à examiner : 1) l'efficacité des initiatives visant à atténuer les idéologies radicales est difficile à évaluer, ce qui conduit à s'interroger sur l'utilisation inefficace des fonds et des ressources affectés à la lutte contre le terrorisme ; 2) des garde-fous doivent être mis en place pour éviter que les dispositifs de déradicalisation ne soient utilisés pour interdire la liberté d'expression et réprimer les opposants politiques (Neumann, 2013).

56. Un grand nombre de pays européens ont adopté des programmes de lutte contre la radicalisation. Ainsi, le Royaume-Uni a lancé en 2007 le programme « *Prevent* », dans le cadre de sa stratégie élargie de lutte contre le terrorisme - CONTEST. Ce programme s'attaque au « défi idéologique » du terrorisme et à la menace représentée par ceux qui le fomentent. Il protège les personnes vulnérables qui pourraient être entraînées sur la voie du terrorisme et veille à ce qu'un soutien approprié leur soit apporté. Il collabore également avec un large éventail de secteurs et d'institutions où des risques de radicalisation doivent être combattus (dont l'éducation, la justice pénale, la religion, les organismes de bienfaisance, Internet et la santé). La stratégie première de « *Prevent* » comportait des faiblesses : elle ne parvenait pas à s'attaquer à l'idéologie extrémiste au cœur de la menace à laquelle le Royaume-Uni est confronté et confondait la politique gouvernementale de promotion de l'intégration avec celle destinée à empêcher le terrorisme. Qui plus est, le financement parvenait parfois aux organisations extrémistes elles-mêmes contre lesquelles « *Prevent* » était précisément censé lutter. En 2011, la stratégie « *Prevent* » a été revue afin de remédier à ces graves lacunes.

57. Les Pays-Bas ont eux aussi mis au point un programme efficace de lutte contre la radicalisation, suite à l'assassinat en 2004 d'un réalisateur néerlandais de premier plan, Theo van Gogh. L'approche adoptée par ce pays comporte un double volet répressif : l'expulsion des imams radicaux et la fermeture des sites web extrémistes, ainsi que la mise en avant d'un discours alternatif s'adressant en particulier aux jeunes qui cherchent des réponses aux questions d'identité et de religion. Les autorités néerlandaises s'intéressent également de près aux facteurs socio-économiques et élaborent des projets visant à faciliter l'accès au marché du travail ou à améliorer les conditions de vie dans les quartiers défavorisés. Le projet phare des Pays-Bas en matière de déradicalisation est celui de la « maison municipale d'information sur la radicalisation » (IHH) à Amsterdam. Grâce à ses travailleurs de terrain, l'IHH recueille des informations sur les individus présentant des signes de radicalisation, et élabore une forme d'intervention appropriée pour les sortir de ce processus (par exemple en leur prodiguant des conseils sur leur vie professionnelle, les formations disponibles ou les possibilités de logement). Lorsque les méthodes matérielles ne suffisent pas, l'IHH désigne un tuteur (par exemple, un proche ou un intellectuel musulman), dont le rôle est de semer le doute dans l'esprit des individus en voie de radicalisation (Vidino et Brandon, 2012).

58. A la suite notamment des tueries traumatisantes de Toulouse en mars 2012, perpétrées par le terroriste né en France Mohamed Merah, la France est en première ligne du combat contre l'extrémisme, principalement par le recours aux organes de police et de sécurité. Dans ce pays, la lutte contre le terrorisme relève véritablement d'une responsabilité interinstitutionnelle et inclut des institutions telles que la Direction de la sécurité et de la protection de la défense sous la houlette du ministère de la Défense (avec, pour responsabilité spécifique, la sécurité du personnel, des informations et des équipements dans les installations sensibles), la Direction générale de la sécurité intérieure sous l'égide du ministère de l'Intérieur (chargée de la collecte de renseignements affectant la sécurité nationale), la Direction générale de la sécurité extérieure (service de renseignement extérieur) également placée sous l'autorité du ministère de la Défense, et le Bureau de la lutte anti-terroriste (BLAT) (chargé de la coordination, au niveau national, des actions des services de police impliqués dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ou des atteintes à la sécurité de l'Etat). La coordination de tous ces services relève de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste.

59. En juillet 2014, le ministre français de l'Intérieur Bernard Cazeneuve a présenté un nouveau projet de loi antiterroriste, actuellement débattu au Sénat. Ce projet de loi se focalise sur les « loups solitaires », radicalisés par le biais d'Internet et/ou d'un séjour dans des camps d'entraînement terroristes à l'étranger. Les mesures phares proposées incluent une interdiction de six mois (renouvelable) de voyage à l'étranger sur décision administrative, afin d'empêcher des citoyens français de quitter le territoire national pour aller combattre aux côtés de militants islamistes.

60. La mise en œuvre de ces mesures pose toutefois un problème, car – d'après Pierre de Combles de Nayves, avocat de personnes accusées de complot terroriste – « en France, [les inculpés] se sont bornés à acheter un billet » et « il est impossible de prévoir qui partira dans le but de se livrer au terrorisme » (Rubin, 2014). D'après le président François Hollande, le nombre de combattants terroristes issus de France avoisine les mille personnes : leur nombre s'est accru de 50 % depuis le début de l'année 2014. Après l'assassinat sauvage du citoyen français Hervé Gourdel, la France a renforcé ses mesures de sécurité préventive face au risque d'actes terroristes contre des lieux publics ou des moyens de transport. Les dirigeants français ont également proposé d'aider tout pays qui sollicite son aide dans la lutte contre le terrorisme.

61. Les initiatives françaises de déradicalisation sont de moindre envergure qu'au Royaume-Uni et aux Pays-Bas, l'accent étant davantage mis sur des opérations de police et de renseignement pour contrer le terrorisme islamiste. La France dispose en outre d'un strict arsenal juridique contre le terrorisme et peut soumettre des suspects à des procès spéciaux sans jury pour actes de

terrorisme, dont la définition est plus large qu'au Royaume-Uni. Le politologue Frank Foley attribue cette disparité à la tradition française qui consiste à placer la sécurité de la République au-dessus de toute autre considération (Foley, 2013). Il n'en reste pas moins que, au nombre des autres mesures visant à contrer le problème de la radicalisation, le nouveau projet de loi français antiterroriste cherche à permettre aux autorités de bloquer, sur décision administrative, des sites Internet faisant l'apologie du terrorisme. Les autorités françaises développent en outre un site web destiné à informer les parents quant aux indices de radicalisation et ont mis en place des numéros d'appel pour obtenir des conseils de travailleurs sociaux ou de psychologues ou prévenir les autorités frontalières de la radicalisation d'un parent.

62. Lors de sa visite en Allemagne, en juin 2014, la Commission sur la dimension civile de la sécurité de l'AP-OTAN a collecté de précieuses informations sur l'approche du radicalisme adoptée par l'Allemagne. Les autorités allemandes mènent une politique proactive visant à promouvoir la démocratie et la tolérance dans la société, en particulier parmi les jeunes. Cette politique est axée sur le niveau infranational, tandis que des projets et des plans d'action sont conçus pour des régions spécifiques - l'ex-Allemagne de l'Est par exemple. Ces projets incluent des concerts, des événements scolaires, des débats ouverts et des réunions avec des historiens. Le défi essentiel consiste à savoir comment éradiquer le racisme et l'intolérance courants dans les communautés – dans les régions rurales en particulier – chez ceux qui ne s'intéressent ni aux débats politiques ni à l'histoire. Les institutions allemandes tentent dès lors de recruter et de former des personnalités locales influentes, tels que des entraîneurs sportifs ou des chefs de brigades de pompiers, afin de leur permettre d'atténuer l'intolérance et la xénophobie au sein de leurs équipes. Outre le niveau fédéral, il existe dans le pays seize réseaux de soutien pour aider les victimes du racisme et de la xénophobie, et prendre en charge les enfants à problèmes. Les institutions allemandes impliquées dans la réduction de l'intolérance dépendent fortement des initiatives de la société civile et des associations civiques. La politique allemande de lutte contre l'extrémisme est dans une large mesure parvenue à minimiser l'importance des mouvements d'extrême droite et d'extrême gauche. Le nombre d'actes de violence commis par des individus radicaux ou des petits groupes clandestins s'accroît néanmoins depuis quelques années. La révélation des meurtres et brutalités commis par la « cellule clandestine nationale-socialiste » a choqué l'opinion publique et mis le problème en lumière.

63. Les enseignements tirés du passé totalitaire ont en outre conduit l'Allemagne à adopter un cadre institutionnel visant à empêcher les violations des droits humains et des libertés à l'avenir. C'est ainsi, par exemple, que l'Office fédéral pour la protection de la Constitution (Bundesamt für Verfassungsschutz – BfV), responsable des services de renseignement intérieurs, constitue un organisme d'analyse et de collecte de renseignement, qui ne peut ni arrêter ni poursuivre des personnes spécifiques, car il s'agit là d'une fonction dévolue à la police. Le mécanisme de supervision démocratique est très complet et inclut un contrôle parlementaire, une Cour fédérale des comptes, des commissaires spéciaux, le ministère de l'Intérieur, des tribunaux, ainsi que les médias et même les citoyens, qui ont le droit d'adresser des questions aux responsables du BfV et de se tourner vers les tribunaux si la réponse n'est pas satisfaisante.

64. L'UE a également mis au point des outils pour lutter contre l'extrémisme. En 2011, elle a créé le réseau de sensibilisation à la radicalisation (RSR), dont le but est de regrouper des compétences spécialisées et de faciliter l'échange d'idées sur le thème de la déradicalisation. En janvier 2014, Cecilia Malmström, membre de la Commission européenne chargée des affaires intérieures, a déclaré qu'il existe « un risque croissant que la radicalisation conduise à un extrémisme violent au sein de l'UE » ; elle a annoncé à cette occasion la création d'un pôle européen de connaissance destiné à aider les autorités locales et nationales dans leurs travaux et à coordonner les recherches dans ce domaine. Une enveloppe de quelque 20 millions d'euros a été affectée par la Commission au pôle de connaissance et aux activités du RSR pour 2014-2017 (BBC, 2014). Un domaine d'intérêt particulier pour la RSR est la lutte contre la propagande terroriste, dans le cadre de laquelle elle mène une campagne de contre-messages en ligne,

intitulée « Abdullah-X ». Cette campagne est jugée réussie en raison des visites du site qu'elle suscite et de l'engagement du public.

65. Des programmes de déradicalisation sont également menés dans certains pays musulmans. C'est ainsi que, lors de sa visite au Maroc au début de l'année 2014, la Sous-commission a été informée des programmes marocains destinés à éduquer, instruire et soutenir des centaines d'imams désireux de répandre une interprétation modérée de l'islam (sur base du rite malékite) au Mali et dans d'autres pays de la région du Sahel.

IV. LES STRATEGIES DE L'OTAN ET DE L'UE EN MATIERE DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

66. L'approche actuelle de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme s'appuie sur le Concept stratégique de 2010 adopté au Sommet de Lisbonne. Le terrorisme est perçu comme un danger pour la mission fondamentale de l'OTAN car il représente une menace pour la sécurité des citoyens des pays de l'Alliance et, « plus largement, pour la stabilité et la prospérité internationales ». Le Concept stratégique de 2010 engage notamment l'OTAN à « renforcer [sa] capacité à détecter le terrorisme international et à [s']en défendre, y compris grâce à une analyse plus poussée de la menace, à davantage de consultations avec [ses] partenaires et au développement de capacités militaires appropriées, notamment pour aider des forces locales à s'entraîner à lutter elles-mêmes contre le terrorisme ».

67. Le Sommet de l'OTAN à Chicago en 2012 a entériné les Lignes directrices de l'OTAN sur la lutte contre le terrorisme. Ce document définit trois domaines d'action : la connaissance de la situation, les capacités et l'engagement. La connaissance de la situation implique une « mise en commun plus poussée du renseignement » et des analyses stratégiques continues ; les capacités désignent les moyens permettant de prévenir les menaces terroristes, de se protéger contre elles et d'y répondre » ; enfin, l'engagement souligne l'importance d'associer « des pays partenaires et d'autres acteurs internationaux dans la lutte contre le terrorisme ». L'OTAN reconnaît que « la plupart des outils de lutte contre le terrorisme restent essentiellement du ressort des autorités nationales civiles et judiciaires », et s'attachera donc à mettre en œuvre ses politiques de lutte contre le terrorisme « en s'associant aux projets pertinents menés au niveau national et international tout en évitant les doubles emplois superflus ». Il en résulte que la grande majorité des activités de lutte contre le terrorisme de l'OTAN ne sont pas des programmes ou opérations autonomes, mais un soutien aux actions menées par les Alliés et partenaires de l'Alliance.

68. Lors du Sommet au Pays de Galles, les dirigeants de l'OTAN ont souligné que l'ISIS « représente une grave menace pour le peuple iraquien, pour le peuple syrien, pour la région dans son ensemble et pour nos pays ». L'Alliance a annoncé que, si la sécurité de l'un des Alliés est menacée par cette organisation terroriste, la clause de défense collective sera invoquée. Les Alliés se sont en outre engagés à fournir une sécurité et une aide humanitaire supplémentaires à l'Iraq, sur une base bilatérale. L'OTAN et son Centre euro-atlantique de coordination des réactions en cas de catastrophes sont chargés de la coordination de cette aide.

69. L'Opération *Active Endeavour* (OAE) est à l'heure actuelle la seule opération antiterroriste de l'OTAN. Menée en mer, elle consiste en des missions de patrouille effectuées en Méditerranée par des navires de l'OTAN qui surveillent le trafic maritime afin de détecter et de décourager les activités terroristes, et d'assurer une protection contre ces activités. L'opération a été initiée immédiatement après les attentats du 11 septembre 2001 dans le but d'apporter un soutien aux Etats-Unis ; du fait de son succès, son mandat est régulièrement prolongé.

70. Les autres programmes phares de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme sont notamment le Programme de travail pour la défense contre le terrorisme (DAT), l'Initiative sur

l'espace aérien en coopération (CAI) et le programme STANDEX susmentionné. Chaque programme est axé sur le développement et l'utilisation de technologies de pointe pour renforcer les capacités des Alliés et partenaires de l'Alliance à prévenir les menaces terroristes, à se protéger contre elles et à y répondre. Les projets DAT incluent aussi bien des missions de protection des infrastructures essentielles que des opérations de détection d'armes chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires (CBRN). L'Initiative CAI permet de faciliter le partage des informations sur le trafic aérien entre les membres du Conseil OTAN-Russie, par exemple dans le cas du détournement présumé d'un avion civil.

71. En 2006, l'OTAN a en outre créé un Centre d'excellence pour la défense contre le terrorisme (COE-DAT) à Ankara, en Turquie. Des stages et ateliers du COE-DAT forment et éduquent des responsables de l'OTAN et des pays membres concernés à la défense contre le terrorisme.

72. En fin de compte, la stratégie de l'OTAN en matière de lutte contre le terrorisme n'est pas offensive, mais défensive et réactive. L'Alliance reconnaît que l'OTAN « doit être prête, le cas échéant, à mener des missions offensives », et la mission de la FIAS en Afghanistan montre à n'en pas douter qu'elle en a la volonté et qu'elle dispose des capacités pour le faire. Le problème est que l'essentiel des programmes de lutte contre le terrorisme de l'OTAN sont de nature défensive et confèrent à l'OTAN un rôle de soutien plutôt que de chef de file.

73. La stratégie antiterroriste moderne de l'Union européenne est née à la suite des attentats dirigés contre New York en 2001, Madrid en 2004 et Londres en 2005. En 2005, le Conseil de l'UE a publié deux documents qui demeurent les bases de la stratégie antiterroriste de l'Union : la Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme et la Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre la radicalisation et le recrutement de terroristes. Ensemble, ces deux documents définissent la stratégie antiterroriste de l'Union comme reposant sur le système de justice pénale, tout en cherchant à découvrir et à éliminer les causes premières de la radicalisation et de l'extrémisme au niveau national et à l'étranger.

74. Dans la pratique, l'essentiel de la responsabilité de mise en œuvre de la Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme et à lutter contre la radicalisation incombe aux Etats membres. Gilles de Kerchove, coordinateur de la politique antiterroriste de l'UE depuis 2007, a déclaré dans une interview en mars 2014 que « l'Union européenne est là pour aider les Etats membres, pour les rendre plus efficaces, mais nous ne sommes pas là pour remplacer les Etats membres » (Deutsche Welle, 2014). Au niveau extérieur, l'UE soutient les stratégies antiterroristes multinationales par le biais d'organisations internationales telles que les Nations unies et coopère avec des Etats actifs dans la lutte contre le terrorisme comme les Etats-Unis, afin de parvenir à un consensus international et de promouvoir les normes internationales de lutte contre le terrorisme.

75. Europol, l'Office européen de police criminelle, est l'institution de l'UE la plus impliquée dans des activités d'antiterrorisme, de manière active et régulière. Il contribue à coordonner les enquêtes et à soutenir les autorités policières nationales par le biais de l'échange et de l'analyse de renseignements en matière criminelle. Europol publie en outre chaque année un Rapport sur la situation et les tendances du terrorisme dans l'Union européenne. Alors que cet office coordonne et soutient la mise en application de la loi dans la lutte contre le terrorisme au sein de l'UE, Eurojust, l'Unité de coopération judiciaire de l'Union européenne, s'occupe de la coordination judiciaire des enquêtes et poursuites liées au terrorisme.

76. Le fait que les Accords de Schengen aient entraîné la création d'un espace de libre circulation sur le continent européen a d'importantes implications en matière de sécurité. Afin de faciliter l'échange d'informations entre gardes-frontières, ainsi que par les autorités policières, douanières, chargées des visas et judiciaires, dans l'ensemble de l'espace Schengen, le Système d'information Schengen (SIS) a été créé par les Etats membres concernés et ultérieurement

intégré au cadre de l'UE. Il renferme des informations sur des personnes susceptibles d'être impliquées dans la grande criminalité ou qui peuvent ne pas avoir le droit de pénétrer dans l'UE. Le Système d'information Schengen de deuxième génération (SIS II) est opérationnel depuis le 9 avril 2013. Il optimise des fonctionnalités, telles que la possibilité d'utiliser des données biométriques. Il garantit en outre une meilleure protection des données.

77. Conjointement à ses activités de lutte contre le terrorisme au niveau intérieur, l'Union européenne œuvre activement en partenariat avec des pays tiers à de nombreux niveaux. L'UE et les Etats-Unis ont par exemple instauré le Programme de traque du financement du terrorisme (TFTP) peu après les attentats du 11 septembre 2001. Ce programme constitue un « accord entre l'UE et les Etats-Unis pour l'échange d'informations financières » et génère des renseignements importants, utiles aux Etats-Unis et aux Etats membres de l'UE dans la lutte contre le terrorisme. Le Service européen pour l'action extérieure (SEAE) est pour sa part impliqué dans des opérations civiles et militaires en collaboration avec des pays tiers, dans le but de démanteler des infrastructures terroristes et de mettre en place les capacités locales et régionales nécessaires.

78. Il est peu probable que la Stratégie de l'Union européenne visant à lutter contre le terrorisme adoptée en 2005 soit considérablement remaniée dans un proche avenir, car une grande partie des Etats membres la considère comme une stratégie efficace, qui demeure adaptée au contexte de la menace. La plupart des critiques qui lui sont adressées réclament une meilleure utilisation des ressources antiterroristes existantes : « il convient de consentir davantage d'efforts pour interconnecter les points existants et veiller à ce que les informations disponibles soient efficacement liées et utilisées par les autorités appropriées au moment voulu » (Conseil de l'UE, 2012). Etant donné que depuis 2005 aucun attentat de grande ampleur a eu lieu contre un Etat membre de l'Union, il semble qu'il n'y ait pas une forte volonté politique d'étendre les activités ou la coordination pour lutter contre le terrorisme, en particulier en dehors de l'UE.

79. La coopération entre l'UE et l'OTAN dans le domaine de la lutte contre le terrorisme est officialisée par le Plan d'action du partenariat contre le terrorisme (PAP-T) de l'OTAN, établi en 2002. Ce partenariat vise en particulier à coordonner les stratégies antiterroristes, à adopter des mesures de confiance mutuelle, à échanger des informations, ainsi qu'à développer des programmes de consultation et de mise en œuvre. Outre le PAP-T, l'OTAN collabore également avec EUROCONTROL à l'élaboration de procédures civiles et militaires applicables au trafic aérien. Il n'en demeure pas moins qu'une véritable coopération au niveau de la lutte contre le terrorisme entre l'Alliance et l'UE continue de faire défaut. C'est ainsi que, bien que l'UE ait établi de nombreux partenariats en ce sens avec les Nations unies, elle hésite à s'engager aux côtés de l'OTAN, essentiellement parce que les responsables de l'UE considèrent que les ministères de l'Intérieur et de la Justice (plutôt que ceux des Affaires étrangères et de la Défense) doivent avoir la préséance dans la lutte contre le terrorisme.

V. CONCLUSIONS

80. Le principal objet du présent rapport est de contribuer à éveiller les consciences sur le fait que la menace terroriste est en train de changer de nature. L'organisation centralisée al-Qaida qui était à l'origine des attentats du 11 septembre 2001 s'adapte à la stratégie antiterroriste menée par les Etats-Unis et a entrepris de se réinventer sous la forme d'une association décentralisée de groupes ayant des liens entre eux, en faisant de plus en plus appel à des individus radicalisés pour commettre des attentats « de l'intérieur » contre les démocraties occidentales.

81. La compréhension de cette tendance ne doit pas nécessairement conduire à une révision en profondeur de nos stratégies contre le terrorisme. De nombreuses composantes des stratégies actuelles sont toujours valables. Par exemple, le rôle de l'OTAN dans la lutte contre le terrorisme – en particulier lorsqu'il s'agit du terrorisme de l'intérieur – est surtout complémentaire. Vu la liste

des autres priorités qui figurent à l'ordre du jour de l'Alliance, on peut difficilement s'attendre à une modification majeure. Toutefois, bien que la politique de lutte contre le terrorisme de l'OTAN soit plus limitée que celle d'organisations internationales telles que l'Union européenne, le soutien et le cadre de coopération qu'elle fournit aux Alliés et à ses partenaires sont indéniablement d'une grande valeur. De même, les projets technologiques dirigés par l'OTAN (comme par exemple STANDEX) présentent une véritable utilité pratique.

82. Cela dit, certaines modifications devront être apportées pour s'adapter aux nouvelles réalités :

- Des efforts supplémentaires sont nécessaires à l'appui des pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et d'Asie centrale, qui soutiennent tout le poids de la lutte contre les groupes affiliés à al-Qaïda et assimilés. Leurs capacités doivent être renforcées au niveau militaire, des forces de l'ordre et du renseignement, mais il est également important que ces pays continuent à bénéficier d'un soutien en matière de développement des institutions, la lutte contre la corruption et le développement économique. Des programmes locaux, tels que la formation des imams afin de promouvoir une interprétation modérée de l'islam, doivent également bénéficier d'un soutien ;
- Pour être efficaces, les partenariats et les programmes d'assistance doivent inclure : 1) des dispositifs de supervision pour vérifier l'utilisation de l'aide par les partenaires ; 2) des clauses établissant un lien entre l'aide fournie et la réalisation de progrès tangibles au regard des réformes économiques et politiques intérieures ;
- Le réseau des partenariats devrait inclure non seulement les gouvernements concernés, mais aussi les entités infranationales et de la société civile, qui jouent un rôle essentiel dans l'amélioration de la capacité de résistance face à l'insurrection et au terrorisme ;
- Tout en reconnaissant les différences idéologiques existantes entre la communauté euro-atlantique d'une part et la Russie et l'Iran de l'autre, il serait sage de tenter de mieux comprendre comment ces pays pourraient jouer un rôle plus constructif pour faire face aux menaces terroristes au Moyen-Orient ;
- Les efforts déployés aujourd'hui pour clarifier les procédures de recours aux forces spéciales et aux drones doivent être poursuivis ;
- Une meilleure coordination entre l'OTAN et l'UE est souhaitable : en raison de la nature complexe et multiple de la menace terroriste contemporaine, les deux organisations doivent étudier les synergies possibles entre elles ;
- Les pays européens plus petits, en particulier ceux qui comptent un grand nombre de volontaires revenus de la guerre en Syrie, ont besoin d'une aide supplémentaire de la part de leurs Alliés – de l'Allemagne, de la France et du Royaume-Uni en particulier – disposant de capacités de renseignement, d'application des lois et militaires substantielles pour faire face à l'évolution de la menace terroriste ;
- Les membres de la communauté euro-atlantique doivent mettre en commun leurs meilleures pratiques de leurs programmes nationaux et infranationaux de lutte contre la radicalisation. Un équilibre doit être trouvé pour s'assurer que la lutte contre les idéologies extrémistes ne porte pas atteinte à la liberté d'expression et aux autres droits démocratiques ;
- Si des mesures punitives doivent être prises contre les extrémistes violents endurcis déterminés à mener des attentats dans leur pays, les autorités occidentales ne doivent pas sous-estimer l'importance des mesures préventives contre la participation à des actes

terroristes par la diffusion de messages, consistant par exemple à révéler l'utilisation par l'ISIS de combattants étrangers comme « chair à canons » ;

- Le financement de solutions technologiques de lutte contre le terrorisme doit demeurer adéquat et ciblé ; le problème de la sécurité des transports ferroviaires mérite une attention particulière ;
- Les garde-fous et les mesures de contrôle démocratiques mis en place par des services de sécurité pour empêcher le risque d'utilisation abusive des données personnelles (notamment électroniques) doivent être renforcés ;
- Le discours tenu par les gouvernements de la communauté euro-atlantique doit être soigneusement élaboré, de manière à ne pas provoquer l'aliénation de pans entiers de la population – par exemple la communauté musulmane –, ni créer l'impression que la communauté euro-atlantique prend parti dans des conflits confessionnels ou interethniques. Les stratégies de communication des Etats doivent également tenir compte du fait qu'al-Qaida et les groupes affiliés (tels que le Front al-Nosra) adaptent eux aussi leur discours et essaient de plus en plus de gagner le cœur et l'esprit des populations locales ;
- Le blocage des sites web extrémistes violents ainsi que des sites fournissant des instructions sur la manière de fabriquer des armes représente une mesure légitime, mais qui doit être utilisée avec prudence, notamment parce que la surveillance de ces sites (ou la création de leurres) peut fournir des informations utiles aux services de sécurité ;
- Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'attaquer aux réseaux criminels transnationaux et transfrontaliers, ainsi qu'à leurs mécanismes de financement, de nombreux groupes terroristes tirant leurs revenus du trafic de drogues et d'êtres humains, des enlèvements contre rançon, ainsi que – dans le cas de l'ISIS – de la vente de pétrole en contrebande.

83. Les parlements ont un rôle particulièrement important à jouer en ce qui concerne l'intensification de la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la recherche d'un juste équilibre entre la sécurité et la liberté. Dans le cadre du dialogue transatlantique des législateurs, les membres du Parlement européen et du Congrès américain abordent un large éventail de questions, y compris celle de la mise au point d'une réponse commune face aux menaces terroristes. L'Assemblée parlementaire de l'OTAN fournit quant à elle une tribune importante pour ces débats, et devra continuer à associer les parlementaires, les experts et les fonctionnaires à la lutte contre le terrorisme.

BIBLIOGRAPHIE

- Bandow, D. (5 janvier 2014). It's Time to Shut Down the Transportation Safety Administration. Retrieved from CATO Institute: <http://www.cato.org/publications/commentary/its-time-shut-down-transportation-safety-administration>
- BBC. (15 janvier 2014). Brussels calls on EU states to tackle extremism. Retrieved from BBC: <http://www.bbc.com/news/world-europe-25747348>
- Beckford, M. (28 juin 2012). Bee stings killed as many in UK as terrorists, says watchdog. Retrieved from The Telegraph: <http://www.telegraph.co.uk/news/uknews/terrorism-in-the-uk/9359763/Bee-stings-killed-as-many-in-UK-as-terrorists-says-watchdog.html>
- Biryabarema, E., & Gridneff, I. (3 décembre 2013). African Troops Kill Senior LRA Commander, Uganda Says. Retrieved from Reuters: <http://uk.reuters.com/article/2013/12/03/uk-southsudan-lra-idUKBRE9B20BJ20131203>
- Bjelopera, J. P. (17 janvier 2013). The Domestic Terrorist Threat: Background and Issues for Congress. Retrieved from Congressional Research Service: <https://www.fas.org/sgp/crs/terror/R42536.pdf>
- Boot, M., & Kirkpatrick, J. J. (2014, janvier 5). How al-Qaeda Terrorized Its Way Back in Iraq. Retrieved from The Wall Street Journal: <http://online.wsj.com/news/articles/SB10001424052702303870704579298392842739678>
- Carney, J. (6 janvier 2014). Defense Leaders See Cyber Attack as Bigger Threat than Terrorism. Retrieved from National Journal: <http://www.nationaljournal.com/defense/defense-leaders-say-cyber-is-top-terror-threat-20140106>
- Collinson, S. (23 mai 2013). Obama tackles drones, Guantanamo in reset of war on terror. Retrieved from Defense News: <http://www.defensenews.com/article/20130523/DEFREG/305230019/Obama-tackles-drones-Guantanamo-reset-war-terror>
- Corera, G. (23 janvier 2013). France in the firing line of 'new jihad'. Retrieved from BBC: <http://www.bbc.com/news/world-europe-21156500>
- Deutsche Welle. (11 mars 2014). De Kerchove: 'Terror threat still present in Europe'. Retrieved from Deutsche Welle: <http://www.dw.de/de-kerchove-terror-threat-still-present-in-europe/a-17486669?maca=en-rss-en-all-1573-rdf>
- Doran, M., McCants, W., & Watts, C. (23 janvier 2014). The Good and Bad of Ahrar al-Sham. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/140680/michael-doran-william-mccants-and-clint-watts/the-good-and-bad-of-ahrar-al-sham>
- Dron, A. (2 août 2012). U.K. Gets New Sim Software to Help Counter Terrorism. Retrieved from Defense News: <http://www.defensenews.com/article/20120802/TSJ01/308020006/U-K-Gets-New-Sim-Software-Help-Counter-Terrorism>
- Dyer, G. (17 janvier 2014). Barack Obama defiant on US surveillance activities. Retrieved from Financial Times: <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/a4b94eac-7f74-11e3-94d2-00144feabdc0.html>
- Eichstaedt, P. (14 janvier 2014). Kony 20Never. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/140653/peter-eichstaedt/kony-20never>
- Elischer, S. (12 février 2013). After Mali Comes Niger. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/138931/sebastian-elischer/after-mali-comes-niger>
- EU Council. (23 mai 2012). EU Counter-Terrorism Strategy – Discussion Paper. Retrieved from Council of the European Union: <http://register.consilium.europa.eu/doc/srv?l=EN&t=PDF&gc=true&sc=false&f=ST%209990%202012%20INIT>
- Fishman, B., & Lebovich, A. (juin 2011). Countering Domestic Radicalization. Retrieved from New America Foundation: http://counterterrorism.newamerica.net/sites/newamerica.net/files/policydocs/Fishman_Lebovich_Domestic_Radicalization.pdf
- France-Presse. (30 octobre 2013). NATO, Russia Hail Joint Test To Detect Bombers In Crowds. Retrieved from Defense News: <http://www.defensenews.com/article/20131030/DEFREG01/310300019/NATO-Russia-Hail-Joint-Test-Detect-Bombers-Crowds>
- Friedman, B. H. (2012). Homegrown failure: why the domestic terror threat is overblown. Retrieved from NATO Review: <http://www.nato.int/docu/review/2012/Threads-Within/Homegrown-Failure/EN/index.htm>
- Foley, F. Counterterrorism: Why France is Tougher than Britain. Retrieved from The International Centre for the Study of Radicalization and Political Violence (ICSR): <http://icsr.info/2013/05/icsr-insight-counterterrorism-why-france-is-tougher-than-britain/>
- Gallo, A., & Helfstein, S. (2011). Springtime for Jihadis. Foreign Affairs.

- Gardner, F. (30 novembre 2013). Europe could feel the backlash from jihadist conflicts. Retrieved from BBC: <http://www.bbc.com/news/world-middle-east-25155188>
- Halsey, A. (13 novembre 2013). GAO says there is no evidence that a TSA program to spot terrorists is effective. Retrieved from The Washington Post: http://www.washingtonpost.com/local/trafficandcommuting/gao-says-there-is-no-evidence-that-a-tsa-program-to-spot-terrorists-is-effective/2013/11/13/fca999a0-4c93-11e3-be6b-d3d28122e6d4_story.html
- Hirsh, M. (18 novembre 2013). The Next Bin Laden. Retrieved from National Journal: <http://www.nationaljournal.com/magazine/the-next-bin-laden-20131114>
- Institute for Economics and Peace. (décembre 2012). 2012 Global Terrorism Index: Capturing the Impact of Terrorism for the Last Decade. Retrieved from Institute for Economics and Peace: <http://economicsandpeace.org/wp-content/uploads/2011/09/2012-Global-Terrorism-Index-Report.pdf>
- Jones, S., Daragahi, B., & Kerr, S. (19 janvier 2014). Al-Qaeda: on the March. Retrieved from Financial Times: <http://www.ft.com/intl/cms/s/2/d8662d86-8124-11e3-95aa-00144feab7de.html#slide0>
- Laub, Z. (19 novembre 2013). Meet Pakistan's Next Gen Terrorists. Retrieved from Defense One: <http://www.defenseone.com/threats/2013/11/meet-pakistans-next-gen-terrorists/74150/>
- Laub, Z., & Masters, J. (8 janvier 2014). Al-Qaeda in the Islamic Maghreb (AQIM). Retrieved from Council on Foreign Relations: http://www.cfr.org/terrorist-organizations-and-networks/al-Qaeda-islamic-maghreb-aqim/p12717?cid=rss-africa-al_qaeda_in_the_islamic_maghre-101512
- Lebovich, A. (14 août 2013). Overstating Terror in Niger. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/features/letters-from/overstating-terror-in-niger>
- Madhani, A. (30 septembre 2011). Cleric al-Awlaki dubbed 'bin Laden of the Internet'. Retrieved from USA Today: http://usatoday30.usatoday.com/news/nation/2010-08-25-1A_Awlaki25_CV_N.htm
- Maher, S., & Batrawi, S. (7 mai 2013). What Jihadists Thought About Boston. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/139368/shiraz-maher-and-samar-batrawi/what-jihadists-thought-about-boston>
- McCants, W. (19 novembre 2013). How Zawahiri Lost al-Qaeda. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/140273/william-mccants/how-zawahiri-lost-al-Qaeda>
- McGregor, R. (17 janvier 2014). Obama signals no retreat in robust defence of his spies. Retrieved from Financial Times: <http://www.ft.com/intl/cms/s/0/83d6c2aa-7fa1-11e3-b6a7-00144feabdc0.html#axzz2zVrt1cGg>
- Meleagrou-Hitchens, A. (26 septembre 2013). Behind Al Shabab's Latest Attack. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/139963/alexander-meleagrou-hitchens/behind-al-shababs-latest-attack>
- Mueller, J. (8 janvier 2014). Has the Threat from Terrorism Been Exaggerated? Retrieved from CATO Institute: <http://www.cato.org/publications/commentary/has-threat-terrorism-been-exaggerated>
- NCTC. (16 septembre 2013). Al-Nusrah Front. Retrieved from The National Counterterrorism Center: http://www.nctc.gov/site/groups/al_nusrah.html
- NCTC. (2014). Boko Haram. Retrieved from Counterterrorism 2014 Calender: http://www.nctc.gov/site/groups/boko_haram.html
- Neumann, P. (2013). The trouble with radicalization. *International Affairs*, 873-893.
- Pavgi, K. (2013, décembre 23). Brunt of Global Terrorist Attacks Born By Three Countries. Retrieved from Defense One: <http://www.defenseone.com/threats/2013/12/brunt-global-terrorist-attacks-born-three-countries/75824/>
- Perez, E., & Caldwell, L. A. (6 novembre 2013). CNN Exclusive: Holder fears 'lone wolf' terrorist attack, doesn't want TSA armed. Retrieved from CNN: <http://edition.cnn.com/2013/11/05/politics/holder-terror-snowden-interview/>
- RAND Europe. (2013). Radicalisation in the Digital Era. Retrieved from RAND: http://www.rand.org/content/dam/rand/pubs/research_reports/RR400/RR453/RAND_RR453.pdf
- Remnick, D. (27 janvier 2014). Going the Distance. Retrieved from The New Yorker: http://www.newyorker.com/reporting/2014/01/27/140127fa_fact_remnick?currentPage=all
- Robinson, L. (novembre/décembre 2012). The Future of Special Operations. Retrieved from Foreign Affairs: <http://www.foreignaffairs.com/articles/138232/linda-robinson/the-future-of-special-operations>
- Robinson, L. (21 octobre 2013). The Future of Counterterrorism: Fewer Drones, More Partnerships. Retrieved from RAND: <http://www.rand.org/blog/2013/10/the-future-of-counterterrorism-fewer-drones-more-partnerships.html>
- Rubin, A. (2 juin 2014). Fearing Converts to Terrorism, France Intercepts Citizens Bound for Syria. Retrieved from The New York Times: <http://www.nytimes.com/2014/06/03/world/europe/france-intercepts-jihadis-bound-for->

syria.html?action=click&contentCollection=Europe&module=RelatedCoverage®ion=Marginalia&pg
type=article

START. (31 mars 2008). Terrorist Organization Profiles. Retrieved from National Consortium for the Study of
Terrorism and Responses to Terrorism: http://www.start.umd.edu/start/data_collections/tops/

Tan, M. (20 octobre 2013). AFRICOM: Regionally Aligned Forces Find Their Anti-terror Mission. Retrieved
from Defense News:

[http://www.defensenews.com/article/20131020/SHOWSCOUT04/310200014/AFRICOM-Regionally-
Aligned-Forces-Find-Their-Anti-terror-Mission](http://www.defensenews.com/article/20131020/SHOWSCOUT04/310200014/AFRICOM-Regionally-
Aligned-Forces-Find-Their-Anti-terror-Mission)

The Economist. (28 septembre 2013). The State of al-Qaeda: the Unquenchable Fire. Retrieved from The
Economist: [http://www.economist.com/news/briefing/21586834-adaptable-and-resilient-al-Qaeda-
and-its-allies-keep-bouncing-back-unquenchable-fire](http://www.economist.com/news/briefing/21586834-adaptable-and-resilient-al-Qaeda-
and-its-allies-keep-bouncing-back-unquenchable-fire)

The Economist. (11 janvier 2014). Syria, Iraq and al-Qaeda: The jihadists may have gone too far. Retrieved
from The Economist: [http://www.economist.com/news/middle-east-and-africa/21593462-baghdad-
beirut-growing-backlash-against-most-extreme](http://www.economist.com/news/middle-east-and-africa/21593462-baghdad-
beirut-growing-backlash-against-most-extreme)

The New York Times. (23 mai 2013). Obama's Speech on Drone Policy. Retrieved from The New York
Times: [http://www.nytimes.com/2013/05/24/us/politics/transcript-of-obamas-speech-on-drone-
policy.html?pagewanted=all](http://www.nytimes.com/2013/05/24/us/politics/transcript-of-obamas-speech-on-drone-
policy.html?pagewanted=all)

The Washington Post. (25 janvier 2014). France's counterterrorism operations in Africa deserve U.S.
support. Retrieved from The Washington Post: [http://www.washingtonpost.com/opinions/frances-
counterterrorism-operations-in-africa-deserve-us-support/2014/01/24/ab55e8aa-851a-11e3-bbe5-
6a2a3141e3a9_story.html](http://www.washingtonpost.com/opinions/frances-
counterterrorism-operations-in-africa-deserve-us-support/2014/01/24/ab55e8aa-851a-11e3-bbe5-
6a2a3141e3a9_story.html)

Theohary, C. A., & Rollins, J. (8 mars 2011). Terrorist Use of the Internet: Information Operations in
Cyberspace. Retrieved from Congressional Research Service:
<http://www.fas.org/sgp/crs/terror/R41674.pdf>

US Department of State. (30 mai 2013). Chapter 6. Foreign Terrorist Organizations. Retrieved from Country
Reports on Terrorism: <http://www.state.gov/j/ct/rls/crt/2012/209989.htm>.

Vidino, L., & Brandon, J. (2012). Countering Radicalization in Europe. Retrieved from International Centre for
the Study of Radicalization and Political Violence: [http://icsr.info/wp-content/uploads/2012/12/ICSR-
Report-Countering-Radicalization-in-Europe.pdf](http://icsr.info/wp-content/uploads/2012/12/ICSR-
Report-Countering-Radicalization-in-Europe.pdf)